

Faits & Chiffres

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



2023

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

32. Cybersécurité

34. Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

46. 25 ans de gestion publique de l'eau au SYDEC



Sommaire

4. Chiffres clés 2024

6. Faits marquants

8. Un territoire, des compétences

10. Objectif RSO : premiers jalons franchis avec succès

12. Trois compétences essentielles au service du territoire

14. Une gouvernance au service des missions du Syndicat

16. Les 15 rapporteurs eau et assainissement incarnent la voix des territoires

18. La Direction Eau & Assainissement, ancrée au cœur des territoires

20. Être à l'écoute des agents pour un accompagnement toujours plus personnalisé

22. Solidarité internationale : le SYDEC engagé dans l'accès à l'eau pour tous

24. Sécuriser la ressource

32. Cybersécurité : protéger les infrastructures et les données critiques contre les menaces numériques

34. Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

36. Dispatching, clé de l'efficacité opérationnelle

38. Communiquer, un enjeu majeur

44. Mieux servir nos abonnés

46. 25 ans de gestion publique de l'eau au SYDEC

48. Préserver les milieux naturels

56. Les panoramas

58. Eau potable - Les chiffres clés

60. Eau potable - Le compte administratif

62. Assainissement collectif - Les chiffres clés

64. Assainissement collectif - Le compte administratif

66. Assainissement non collectif - Les chiffres clés

67. Assainissement non collectif - Le compte administratif

68. Les indicateurs de l'eau potable

70. Les indicateurs de l'assainissement

72. La facture de l'eau et de l'assainissement pour 120 m³

74. Les tarifs 2024 par commune

88. L'Agence de l'Eau vous informe

Rapport d'activité annuel 2023 Eau et Assainissement du SYDEC rédigé sous la supervision de la Direction Technique Eau & Assainissement et du service Communication.

Conception graphique : www.aggelos.fr - Certified BCorporation depuis 2015.

Photos : ©SYDEC, ©Franck Brouillet, ©Eloïse Vène, ©Adrien Terroir, ©By The Eye Prod, ©AdobeStock.



**La gestion publique de l'eau :
performance du service
et préservation de la ressource**

Après la sécheresse de 2022, l'année 2023 se place naturellement sous le signe d'un engagement sans failles pour la préservation de l'eau, cette si précieuse ressource.

Par le biais du Plan d'Action Territorial, le SYDEC contribue à améliorer les pratiques et à sensibiliser les acteurs au niveau des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) polluées afin de retrouver une eau « naturellement » potable.

Avec un rendement supérieur aux objectifs et en nette amélioration depuis plusieurs années, près de 500 000 m³ d'eau ont été préservés. Une performance due à l'infatigable implication de l'ensemble des équipes et à la mise en place de nouveaux outils « intelligents » et de méthodes de travail innovantes.

Le SYDEC fête cette année ses 25 ans de gestion publique de l'eau, qui allie performance du service et préservation de la ressource, restant fidèle au mantra d'Henri Emmanuelli : « L'eau est un bien commun, un patrimoine de l'humanité. Elle ne doit pas être une source de profits pour quelques-uns, mais un droit pour tous. »

Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU fixent toujours le cap de notre stratégie relative à la préservation de la ressource et à la transition énergétique. Ils nous poussent vers la réussite de notre démarche RSO entamée en 2022. L'évaluation des premières actions mises en place nous conforte dans notre trajectoire qui mènera à l'obtention du label engagé RSO, dans les années à venir.

Fort de ses succès passés et de ses engagements renouvelés, le SYDEC est prêt à relever les défis à venir avec la détermination qui fait, depuis plus de 85 ans, sa renommée.

Merci encore pour votre confiance renouvelée.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jean-Louis PÉDEUBOY
Président du SYDEC



Édito





Chiffres clés 2024



EAU POTABLE

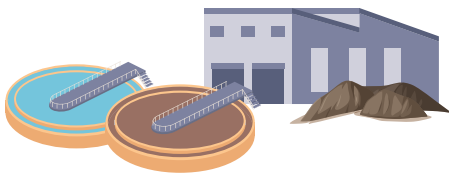
204 800
habitants desservis
sur 159 communes
en eau potable

1 LANDAIS SUR 2
consomme l'eau du SYDEC

119 300
abonnés

15,9 Mm³
facturés (dont 3,2 Mm³
vendus en gros)

6 490 km
de réseau



ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

156 500
habitants desservis
sur 124 communes
en assainissement collectif

91 600
abonnés

8,9 Mm³
facturés

111
stations d'épuration

10 853 tonnes
de compost
produit à partir des boues
de STEP et des déchets verts

1 818 km
de réseau

NON COLLECTIF

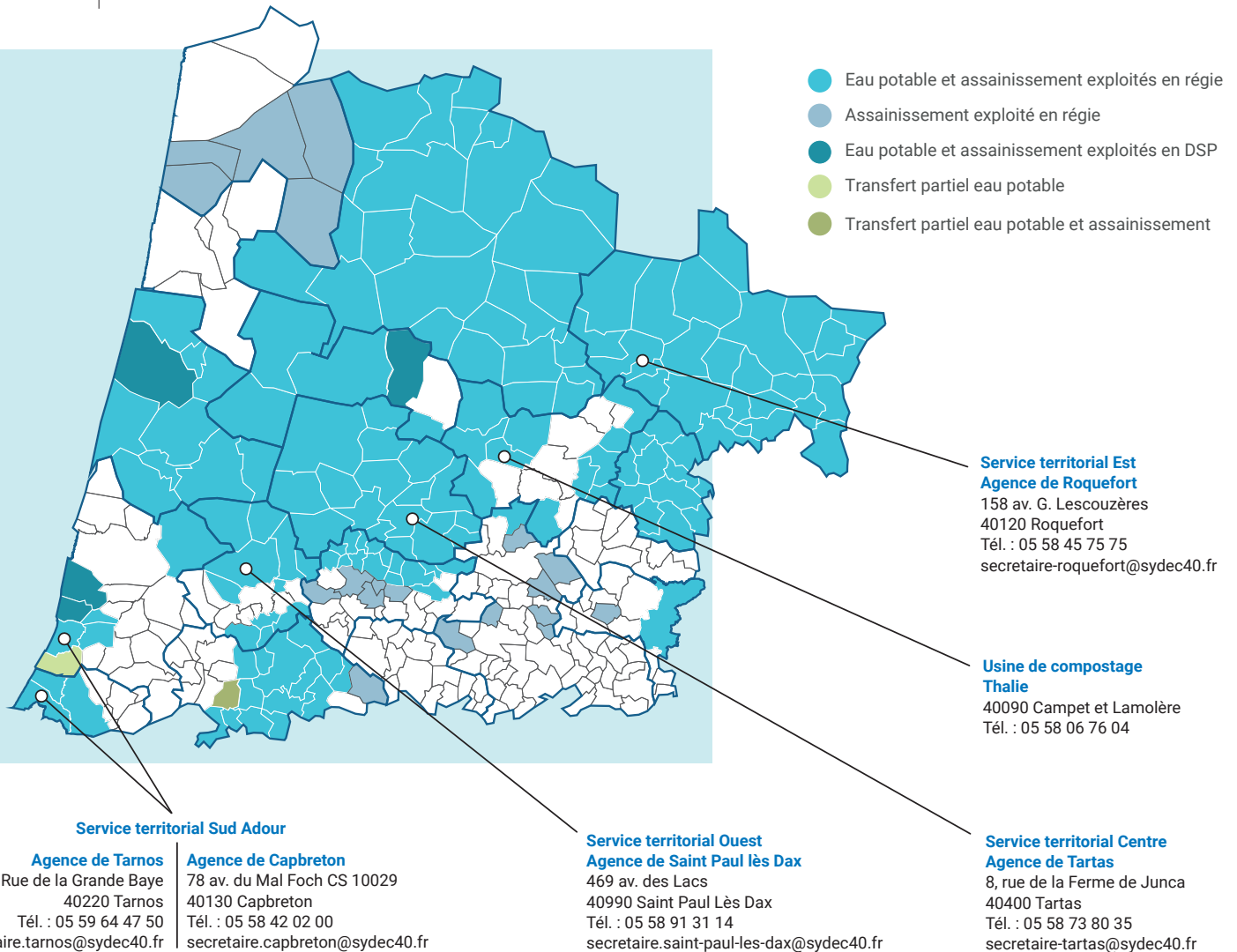
38 218
installations
d'assainissement
non collectif
sur 213 communes

5 087
installations
d'assainissement
non collectif contrôlées
en 2023



Notre périmètre

Les services du SYDEC dans les Landes





Faits marquants

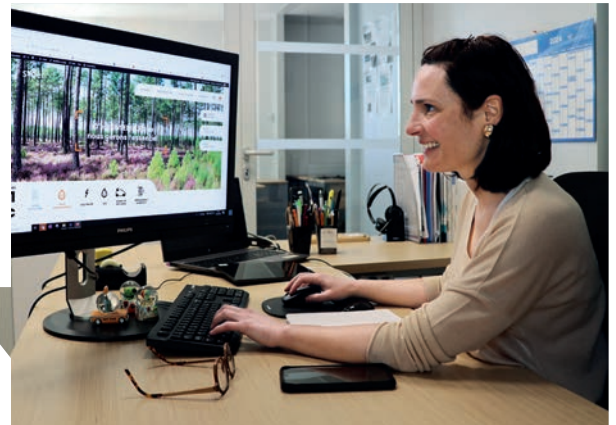
Adhésions au 1^{er} janvier 2024 : Arengosse et Lit et Mixe ont intégré les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif du SYDEC.

Un nouveau site internet moderne et inclusif

Découvrez notre nouveau site internet, dévoilé en juillet 2023 après 18 mois de refonte intensive. Avec une expérience utilisateur optimale, il répond aux besoins d'un large public d'élus, d'abonnés, d'usagers, de bénéficiaires de la fibre, d'entreprises ou encore d'enseignants.

En plus de fournir des informations essentielles, notre site offre un espace dédié aux collectivités landaises et une gamme complète de ressources et de services en ligne. Il propose également une boîte à outils destinée aux délégués du SYDEC, comprenant l'agenda des instances, le recueil des actes administratifs, les comptes-rendus des délibérations et des conseils utiles.

Ne tardez pas à découvrir tout ce qu'il a à vous offrir ! [p. 40](#)



Les rendements du réseau en amélioration constante grâce à l'Intelligence Artificielle

Préserver la ressource passe par l'amélioration des rendements du réseau. Une application développée spécifiquement pour le SYDEC par la société HUPI utilise la puissance de l'Intelligence Artificielle pour analyser les consommations du réseau d'eau potable et repérer rapidement les fuites. En alertant les techniciens en charge du traitement de l'eau potable en cas de dysfonctionnement ou de consommation anormale, l'application permet une nette amélioration de la réactivité des équipes d'intervention. Le rendement moyen du réseau atteint et dépasse ainsi ses objectifs depuis plusieurs années. [p. 30](#)

Bilan RSO : évaluation à blanc réussie et plan d'actions en vue

Le SYDEC, dans son engagement en faveur de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), a franchi une étape significative en réalisant avec succès une évaluation à blanc. Cette revue approfondie, supervisée par le Cabinet ESPERE, s'est tenue sur cinq jours en avril et mai 2023. Elle a impliqué environ 70 personnes et a évalué les pratiques et performances du SYDEC en matière de Responsabilité Sociétale. Avec un total de 522 points sur 1 000, dépassant le seuil minimal de 300 points requis pour le label RSO, les résultats sont plus qu'encourageants. Un plan d'actions a été élaboré pour renforcer davantage la démarche RSO, en vue de l'évaluation officielle prévue en septembre 2024. [p. 10](#)



Le SYDEC réactif et mobilisé face aux intempéries

À la suite des violents orages survenus dans la soirée du mardi 20 juin 2023, les installations électriques de la station de pompage de Saint Gein se sont retrouvées noyées sous 1m50 d'eau. Même si la réserve d'eau potable n'a pas été touchée, 8 000 bouteilles d'eau ont été distribuées aux abonnés par le SYDEC afin de limiter la consommation. Les équipes du SYDEC ont réussi à rétablir le fonctionnement des installations électriques du site dès le lendemain. L'approvisionnement a pu reprendre normalement une fois le résultat des analyses de qualité d'eau conformes.



Cybersécurité : le SYDEC protège ses infrastructures

Le SYDEC, conscient de la menace croissante des cyberattaques, a renforcé sa politique de cybersécurité à travers des investissements technologiques et des programmes de sensibilisation. Sélectionné pour un programme supervisé par l'ANSSI dans le cadre du plan France Relance, le SYDEC a réalisé un prédiagnostic, puis un audit et mis en place un plan de sécurisation du réseau. Grâce à ces mesures, son vaste parc informatique est sécurisé bénéficiant notamment de la redondance, de la connexion 4G de secours et d'une architecture réseau optimisée et cloisonnée. Le SYDEC continue à s'adapter constamment pour garantir la sécurité de ses infrastructures et de ses données sensibles. [p. 32](#)

Garantir un approvisionnement constant et sécurisé

L'objectif du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) consiste en une approche globale visant à assurer en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH). Tous les sites de captage devront disposer de ce plan d'ici juillet 2027. Dès 2022, le SYDEC a lancé une première phase d'étude des vulnérabilités sur trois Unités de Gestion (UGE) représentatives. Elle a permis d'identifier les dangers et coter les risques. La phase 2, débutée en octobre 2023, implique le déploiement de la méthode sur l'ensemble des 53 UGE en utilisant les grilles d'analyses produites lors de la phase 1. [p. 28](#)



Lancement des interconnexions

En 2023, le SYDEC a identifié six zones nécessitant des aménagements afin de garantir l'approvisionnement en eau potable. Parmi celles-ci, l'unité de gestion des eaux de la Vallée des Gaves présentait des signes de baisse de productivité de ses forages. Le SYDEC a mis en place une stratégie d'interconnexion entre les unités de Pouillon et Saint Cricq du Gave. Afin d'éviter une rupture d'approvisionnement estival, une première tranche de travaux a été anticipée et réalisée avec succès. Cette initiative a assuré un appoint d'eau de 25 à 30 m³/h pour sécuriser l'alimentation en eau potable des communes concernées. [p. 34](#)



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE




Scannez, découvrez !

Plongez dans l'histoire
et le patrimoine de
ce territoire landais,
en scannant ce QR-Code



Un territoire, des compétences

- 
10. Objectif RSO : premiers jalons franchis avec succès
 12. Trois compétences essentielles au service du territoire
 14. Une gouvernance au service des missions du Syndicat
 16. Les 15 rapporteurs eau et assainissement incarnent la voix des territoires
 18. La Direction Eau & Assainissement ancrée au cœur des territoires
 20. Être à l'écoute des agents pour un accompagnement toujours plus personnalisé
 22. Solidarité internationale : le SYDEC engagé dans l'accès à l'eau pour tous



Objectif RSO : premiers jalons franchis avec succès

Depuis l'obtention de la certification ISO 9001 en 2008, le SYDEC s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue, alignée sur les objectifs de développement durable de l'ONU. Il exprime désormais ses ambitions à travers la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Les étapes s'enchaînent, conformément au processus présenté aux élus lors de la journée de coordination de juin 2022.

Le SYDEC réussit son évaluation RSO à blanc et se prépare pour les phases suivantes

Dans le cadre de son engagement en faveur de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), le SYDEC a récemment franchi une étape déterminante en réalisant une évaluation à blanc. Cette démarche, menée sur cinq jours, a permis de dresser un bilan détaillé des pratiques et des performances du SYDEC en matière de RSO.

L'évaluation confiée au cabinet ESPERE s'est déroulée du 25 au 27 avril 2023, puis du 16 au 17 mai 2023. Elle impliquait la participation de près de 70 personnes, dont des membres de la Direction Générale, des Directions Techniques, des pilotes de processus, des chefs de service, des chefs de centre, des groupes d'agents, des représentants du personnel ainsi que des élus et prestataires externes.

L'objectif de ce diagnostic était de mesurer le niveau de conformité du SYDEC aux attendus du label engagé RSO, en attribuant des points selon un système d'évaluation spécifique. Sur une échelle de 0 à 1 000 points, le seuil minimal pour obtenir le label RSO est de 300 points. Les résultats de l'évaluation à blanc ont été très encourageants, avec un total de 522 points attribués au SYDEC.

Fort de ces conclusions positives, le SYDEC a élaboré un plan d'actions initial visant à débiter la démarche RSO. Ce plan identifiant les axes d'amélioration servira de guide pour les prochaines étapes, notamment la préparation de l'évaluation officielle prévue du 30 septembre au 4 octobre 2024.

Sensibilisation à la RSO au SYDEC : une approche dynamique

Tout au long de l'année 2023, des réunions spécifiques axées sur la prévention et la Responsabilité Sociétale

des Organisations (RSO), sous forme de sessions de formation, ont été organisées en collaboration avec le service prévention et la responsable Qualité, Sécurité, Environnement (QSE). Ces sessions ont rencontré un franc succès, rassemblant l'ensemble des agents et renforçant leur compréhension des enjeux associés à la RSO.



Vendredi 8 décembre 2023, lors du repas de fin d'année réunissant tous les agents du SYDEC, un quiz sur la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) a



été organisé pour apporter une touche ludique à cet événement traditionnel et convivial. Une série de questions a été posée dans le but de sensibiliser et d'engager les agents à travers un défi amusant, offrant ainsi au gagnant la chance de remporter un superbe panier garni.

À la Une sur l'intranet du SYDEC, le lancement de la formation des Ambassadeurs RSO, début janvier 2024, a également favorisé la promotion de la culture RSO au sein de l'organisation.

24 Ambassadeurs pour promouvoir les valeurs de la RSO

Les 8 et 9 janvier 2024, les Ambassadeurs RSO ont suivi une formation de deux jours. Dispensée par l'AFNOR, cette session visait à harmoniser les compétences de l'équipe et à les préparer à leur rôle d'Ambassadeurs de la RSO. Les actions concrètes des Ambassadeurs RSO ont été examinées lors du Comité de Direction du 13 février 2024.

Bilan Carbone : un pas de plus vers la Responsabilité Environnementale

Dans le prolongement de son engagement RSO, le SYDEC lance son Bilan Carbone, marquant ainsi le début d'un processus visant à répondre aux exigences réglementaires et aux engagements volontaires en matière de durabilité environnementale.

1 - Le premier Comité de Pilotage (COPI) s'est tenu le 18 mars 2024, avec pour objectif réglementaire de finaliser le bilan carbone d'ici le 30 juin 2024. Cette évaluation s'inscrit dans une double perspective : celle de la responsabilité environnementale et celle de la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

Son objectif principal est de dresser un premier état des lieux des émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du SYDEC tout au long de l'année 2022. Cette analyse permettra de mieux comprendre l'empreinte carbone de l'organisation et d'identifier les principaux leviers d'action pour réduire son impact environnemental.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



2 - Une fois le Bilan Carbone établi, le SYDEC mettra en place un plan d'actions visant à réduire ses émissions. Des indicateurs spécifiques seront définis pour suivre l'avancement de ces actions et évaluer leur impact. Ces indicateurs serviront à mesurer la progression du SYDEC dans la réduction de son empreinte carbone et à rendre compte de ses performances environnementales de manière transparente.



Le SYDEC s'engage résolument dans le nouveau cycle triennal de certification ISO 9001

Le dernier cycle triennal 2020-2023 s'est clôturé sur un constat plus que positif, témoignant d'un système de management du SYDEC mature et performant. Ses points forts reposent notamment sur une solide couverture de ses activités grâce à un ensemble de procédures bien défini, l'utilisation d'outils dédiés à l'optimisation de l'échange et du traitement des données, une communication interne et externe transparente sur ses performances, ainsi qu'un haut taux de satisfaction de ses parties prenantes.

Un nouveau cycle s'est ouvert fin janvier 2024 avec l'audit de renouvellement. Dans sa quête permanente d'efficacité opérationnelle, le SYDEC reste déterminé à maintenir sa certification ISO 9001 à long terme, démontrant ainsi son engagement envers l'excellence et la satisfaction de ses parties prenantes.



3 compétences essentielles au service du territoire

Pour assurer sa mission de service public, le Syndicat peut compter sur l'engagement quotidien de ses 377 agents, répartis dans les trois pôles techniques : énergies, eau et assainissement, numérique, ainsi que les services supports mutualisés.

Le SYDEC : des compétences pour un avenir durable et connecté

Au SYDEC, nous accompagnons les territoires et les citoyens pour rendre possible la transition vers un avenir durable et résilient, grâce à nos compétences spécialisées dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du numérique. Nous œuvrons activement pour assurer une gestion publique efficace et efficiente de la ressource en eau, pour promouvoir la transition et la sobriété énergétique, et pour mettre en œuvre un aménagement numérique pérenne et inclusif. C'est ensemble que nous gérons l'essentiel et le durable !

▲ Énergies :

Le SYDEC joue un rôle central dans la mise en œuvre d'un aménagement énergétique territorial équilibré et cohérent, en répondant aux besoins des élus et de la population landaise. À cet effet, il assure la distribution publique de l'électricité et du gaz, contrôle les concessions énergétiques, propose des conseils en matière d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique aux collectivités, modernise l'éclairage et gère les travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications. Enfin, il participe à la transition vers la mobilité électrique en développant et gérant des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides.

▲ Eau & Assainissement :

Le SYDEC s'investit pleinement dans une gestion efficace et soutenable de

la ressource hydrique. Afin de satisfaire les besoins quotidiens de ses abonnés, il assure un approvisionnement continu en eau potable, via des réseaux performants et sécurisés, veillant ainsi à la protection pérenne de la ressource. Il assure la collecte et le traitement des eaux usées, tout en préservant les milieux aquatiques et en recyclant les boues issues du processus de traitement. En parallèle, le SYDEC participe à des initiatives de solidarité internationale et mène différentes actions de sensibilisation auprès du grand public sur les enjeux liés à l'eau.

▲ Aménagement numérique :

Depuis 2013, le déploiement de la fibre optique par le SYDEC vise à améliorer l'accès à Internet. À cet effet, le SYDEC a conçu et construit le réseau de fibre optique dans les Landes et a accompagné la commercialisation avec la SPL NATHD. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la vie et la maintenance du réseau fibré : la qualité des connexions, la sécurité des infrastructures, l'accompagnement des élus à la fermeture progressive du réseau cuivre et la promotion de l'inclusion numérique sur tout le département des Landes.



Ressources

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

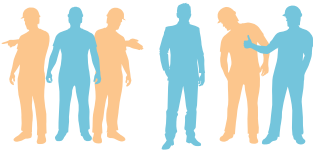
Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



377 AGENTS MOBILISÉS



dont :

60 Direction Générale

52 Direction Énergies

253 Direction Eau

12 Direction Numérique

102 femmes

43 ans de moyenne d'âge

12 ans d'ancienneté en moyenne



10 SITES

1 siège social

5 agences locales Eau

3 sites techniques Énergies

1 usine de compostage

7 SERVICES SUPPORTS MUTUALISÉS



Ressources Humaines

Finances

Qualité & RSO

Services généraux

Communication / Animations pédagogiques

Informatique

Cartographie / Sécurité réseaux

Investissement local et engagement social en 2023

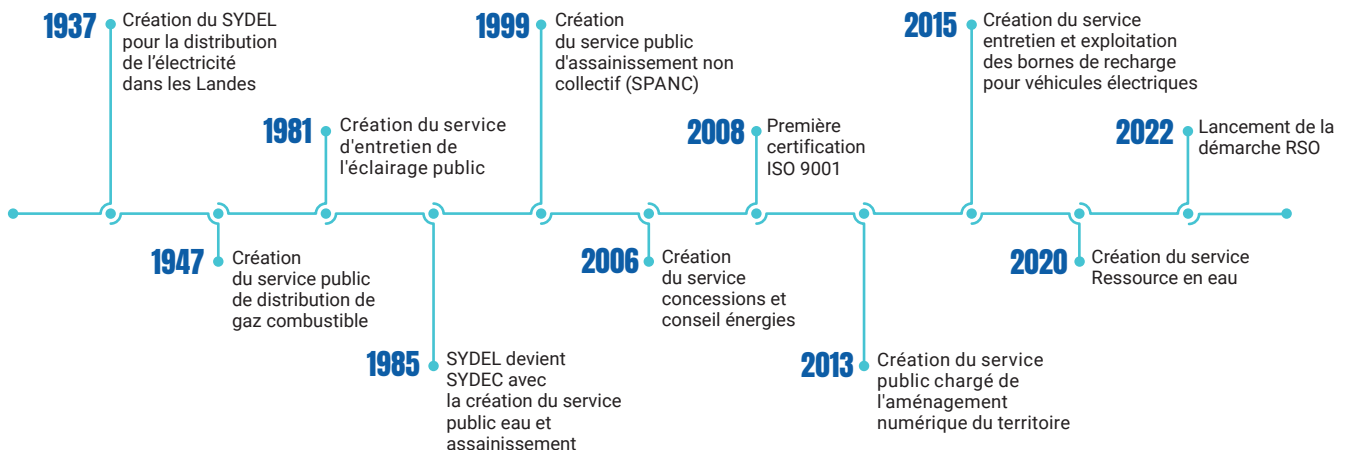


95 M€ DE TRAVAUX RÉALISÉS



24 908 HEURES D'INSERTION SOCIALE

Les grandes dates qui ont façonné le SYDEC

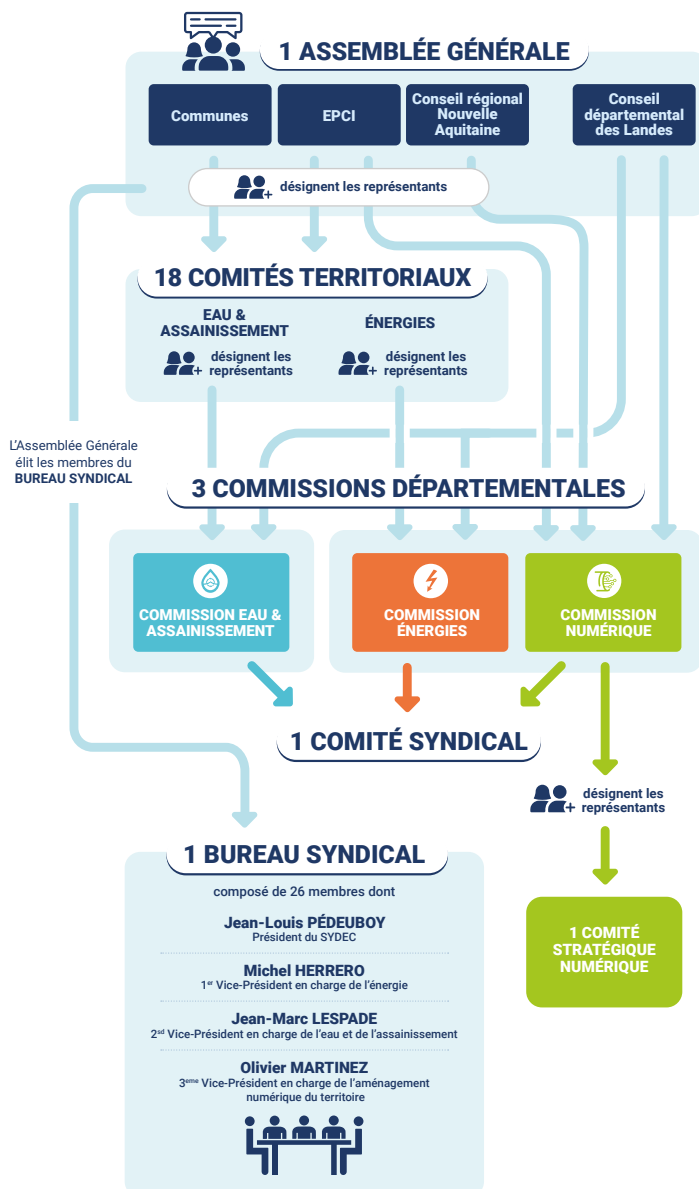




Une gouvernance au service des missions du Syndicat

En 2021, le bureau syndical du SYDEC a été renouvelé suite aux élections départementales et régionales qui s'inscrivent dans la continuité du renouvellement communal et communautaire de 2020. Pour ce mandat 2021-2026, le Syndicat souhaite poursuivre ses missions de service public, en maintenant un haut niveau d'investissement. Il se positionne comme un partenaire de confiance auprès des élus landais et encourage la co-responsabilité.

LA GOUVERNANCE DU SYDEC



▲ Le bureau syndical

Il assure les affaires courantes du SYDEC. Il prépare notamment les décisions stratégiques et les décisions d'orientation du Syndicat.

▲ Le comité syndical

Il assure la cohérence des décisions des comités territoriaux et du comité stratégique numérique. Il adopte également les budgets, les tarifs et les comptes-rendus annuels d'activité, ainsi que les modifications des règlements de service.

▲ Les comités territoriaux

Ils recensent les besoins locaux et hiérarchisent les priorités des programmes de travaux. Ils sont chargés du suivi des affaires locales. Ils proposent des améliorations aux règlements de service et formulent un avis sur toutes les affaires relatives à leur territoire. Ils examinent également les comptes-rendus annuels d'activité.

▲ Le comité stratégique numérique

Il détermine les politiques et les investissements du déploiement du très haut débit dans les établissements publics de coopération intercommunale.



Bureau syndical du 18 avril 2024 en présence de Jean-Marc Lespade, Jean-Louis Pédeuboy, Michel Herrero et Jean-Yves Arrestat.

Les comités territoriaux

200 **députés titulaires** siègent en Commissions départementales

33 **rapporteurs territoriaux** représentent les comités Eau et Énergies

Les comités territoriaux du SYDEC rassemblent les représentants des collectivités adhérentes (communes et établissements publics de coopération intercommunale).

La vie du SYDEC en 2023

9 bureaux syndicaux

4 comités syndicaux

18 comités territoriaux Énergies

18 comités territoriaux Eau-Assainissement

87 décisions prises

151 délibérations prises en Bureau syndical

106 délibérations prises en Comité syndical



Les 15 rapporteurs eau et assainissement incarnent la voix des territoires

Désignés lors des comités territoriaux en début de mandat, les rapporteurs eau et assainissement animent les comités territoriaux et présentent aux délégués les affaires qui leur sont soumises. Chargés d'identifier les besoins des communes, ils participent à la prise de décision, tout en étant les garants de l'efficacité de l'action du SYDEC sur le terrain.



3 questions à Jean-Marc Lespade, vice-président du SYDEC

▲ Quel est l'intérêt des comités territoriaux dans la gouvernance du SYDEC ?

Les comités territoriaux, calqués sur les périmètres des EPCI, sont les instances de gouvernance locales du SYDEC en matière d'investissement et de tarification pour l'eau et l'assainissement. Ce modèle de gouvernance, mis en place depuis plus

de 15 ans, permet aux élus communaux et communautaires d'être au cœur des décisions stratégiques de leur territoire tout en bénéficiant de la mutualisation des moyens techniques et humains du SYDEC.

▲ Quel est l'intérêt d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement ?

La gestion publique de l'eau et l'assainissement est l'ADN du SYDEC. L'eau n'est pas une marchandise, mais un bien précieux qui doit être géré et protégé efficacement aujourd'hui et demain pour que les générations futures puissent disposer de cette ressource indispensable à la vie.

Le modèle de la gestion publique permet de répondre à ces enjeux au juste coût pour les abonnés. De plus, elle positionne les élus au cœur de la gouvernance, permettant ainsi d'organiser les services pour répondre au mieux aux besoins des abonnés, en particulier en privilégiant la proximité avec l'implantation de 5 agences locales réparties sur le département.

▲ Quels sont les défis à relever dans les années à venir pour une gestion durable de la ressource en eau ?

Le réchauffement climatique, dont les effets sont chaque jour plus visibles, va impacter fortement la ressource en eau. Bien que le département des Landes bénéficie globalement d'une ressource en eau importante, certains secteurs littoraux en fort développement connaissent déjà des tensions sur la ressource pendant les périodes estivales. Ces secteurs sont également confrontés à une autre difficulté qui concerne le rejet des eaux usées traitées vers des milieux naturels fragiles. Toutes ces problématiques sont des enjeux majeurs pour le SYDEC et les élus des territoires concernés, pour lesquels des études prospectives sont déjà engagées.

Enfin, sur les secteurs plus agricoles, la préservation de la qualité de la ressource en eau est d'ores et déjà au cœur des actions du SYDEC. Des plans d'actions territoriaux sont engagés pour accompagner les agriculteurs vers un changement de leurs pratiques agricoles.



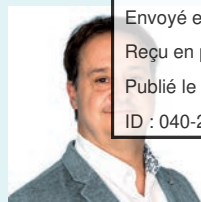
Vincent Castagnède
Commune d'Ychoux



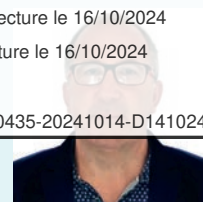
Patrick Postis
Communauté de communes du Pays Tarusate (Commune de Lesgor)



Jean-Marie Guilhemsans
Communauté de communes Cœur Haute Lande (Commune de Belhade)



Frédéric Carrère
Mont de Marsan Agglomération (Commune de Campagne)



Frédéric Duprat
Commune d'Arue



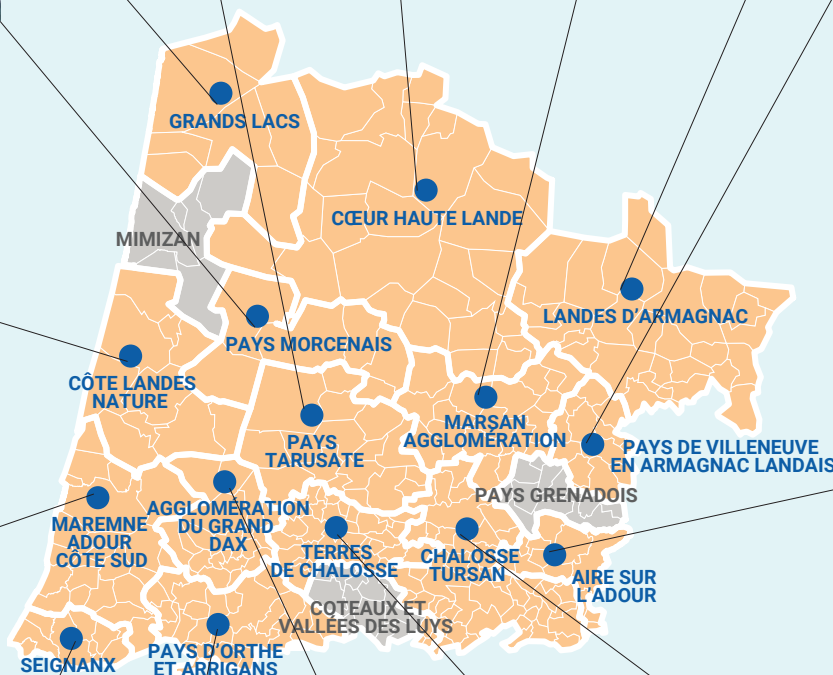
Isabelle Cantegreil
Commune de Morcenx la Nouvelle



Philippe Mouhel
Commune de Castets



Patrick Laclédère
Commune de Capbreton



Jean-Louis Dejean
Communauté de communes Pays de Villeneuve en Armagnac Landais (Commune de Hontanx)



Xavier Lagrave
Communauté de communes d'Aire sur l'Adour (Commune d'Aire sur l'Adour)



Jean-Marc Lespade
Communauté de communes du Seignanx (Commune de Tarnos)



Robert Bacheré
Commune de Cagnotte



Julien Bazus
Communauté d'agglomération du Grand Dax (Commune de Saint Paul lès Dax)



Sébastien Chagnaud
Commune de Saint Jean de Lier



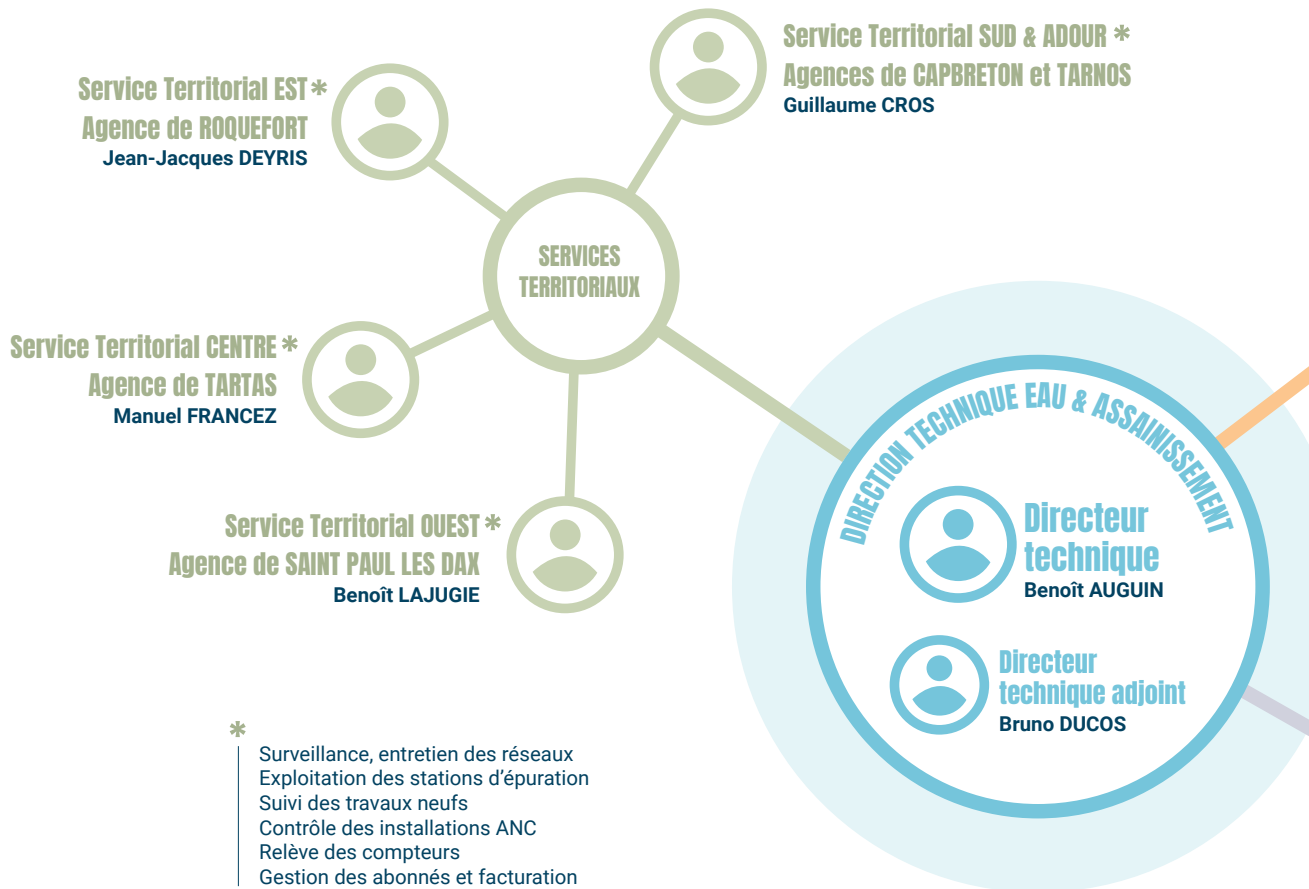
Benoît Bancons
Commune de Coudoures



La Direction Eau & Assainissement ancrée au cœur des territoires

L'organisation fonctionnelle de la Direction Technique eau et assainissement repose sur différents services transversaux aux compétences bien établies.

En 2023, nos équipes composées de 253 agents à la Direction de l'eau, proches des territoires et des abonnés, ont participé à la formation de 9 apprentis et à l'accueil de 22 stagiaires.





Marchés et Gestion Administrative

Olivier DARROUY

Marchés publics et gestion administrative

Achats - SIG - Géoréférencement

Eric BALAWENDER

Cartographie des réseaux - SIG
Achats

Expertise et Pilotage Assainissement

Christophe DARTIGUELONGUE

Pilotage de l'assainissement
Autosurveillance et analyses
Supervision de l'activité SPANC

Planification et Moyens Mutualisés

Etienne BROQUA

Planification et investissements
Caméra-tests, Contrôle des PEI
Hydrocurage
Usine de compostage Thalie

Automatisme, Supervision, Electromécanique et Ouvrages

Samuel BO

Supervision et automatisme
Electromécanique et travaux sur ouvrages

Service Ressource en Eau

Patricia JANUSZKIEWICZ

Production d'eau potable
Protection de la ressource en eau

Service Finances et Régie

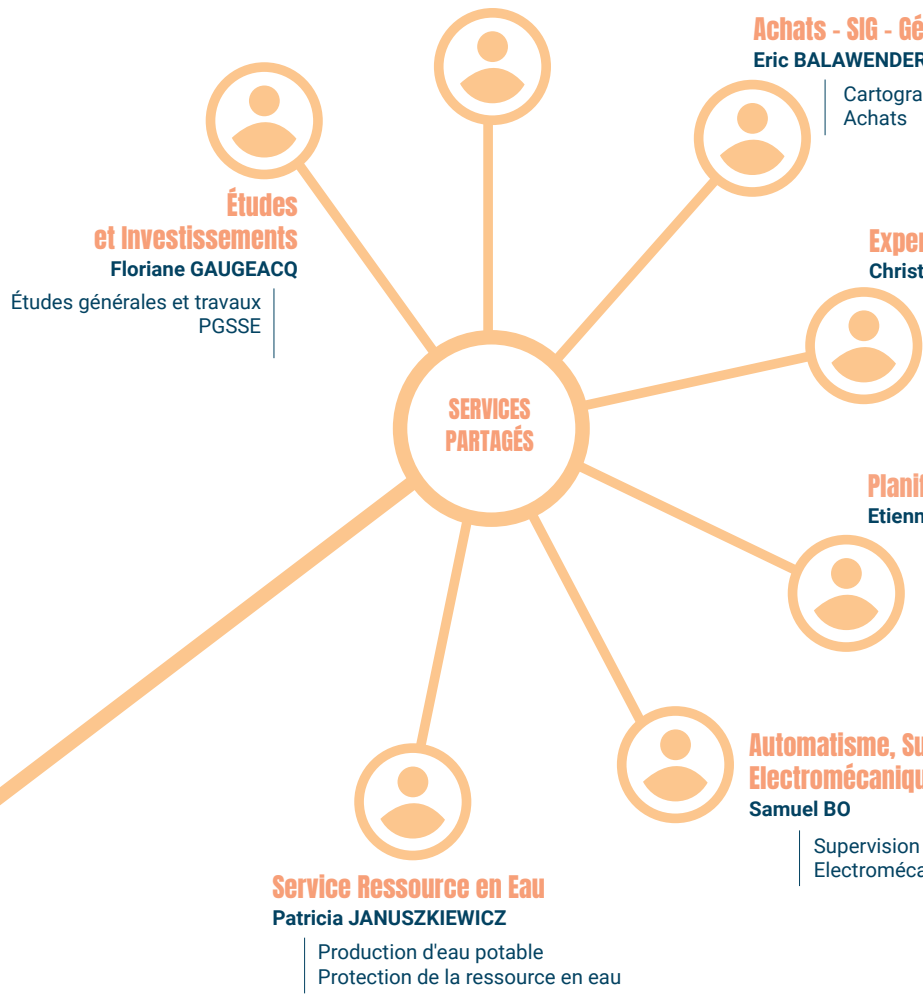
Agnès LAURENS

Budgets
Régie de recettes et d'avances

Service Indicateurs et Abonnés

Laetitia FIGUEIRA

Gestion de la donnée et des indicateurs de performance
Expertise de la relation abonnés





Être à l'écoute des agents pour un accompagnement toujours plus personnalisé

Le service Ressources Humaines (RH) du SYDEC module et enrichit ses pratiques. L'objectif : une écoute plus fine des préoccupations des agents afin de mieux répondre à leurs attentes.

Permanences RH : aller vers les agents pour nouer une relation de proximité

Après le succès de la tournée 2022, avec un taux de satisfaction de 97%, les permanences RH ont naturellement été reconduites en 2023.

Le concept : des rendez-vous personnalisés, à la demande des agents, sur le site de leur choix. Le service RH se déplace afin d'aller à leur rencontre.

Le calendrier : un questionnaire électronique est adressé à tous les agents pour organiser les entretiens à l'automne, en amont des entretiens individuels de novembre. Les agents renseignent le créneau horaire souhaité, et l'agence sur laquelle ils désirent être accompagnés.

Les thèmes : à sélectionner dans le questionnaire, parmi les sujets suivants (choix multiples possibles) :

- ▲ Carrière : évolution, mobilité, avancement.
- ▲ Paie
- ▲ Temps de travail : congés, absences, ASA, RTT, maternité, paternité, etc.
- ▲ Retraite
- ▲ Formation
- ▲ Autre

En octobre 2023, le service RH s'est donc déplacé sur les centres de Mont de Marsan, Roquefort, Tartas, Saint Paul lès Dax et Capbreton/Tarnos pour rencontrer les agents. Ces entretiens personnalisés, se déroulant dans un environnement familier, permettent de tisser une relation particulière. L'agent aborde sans appréhension les sujets choisis au préalable et obtient le niveau d'information souhaité.

En 2023, 75% des entretiens ont porté sur la carrière ; viennent ensuite la retraite et la formation.

Deux agents nous racontent leur expérience de la permanence RH

Quel était l'objet de votre entretien ?

« J'ai souhaité aborder le thème de la reconversion professionnelle. L'agent RH a pu également m'apporter des informations sur le détail de mon bulletin de salaire. Enfin, j'ai pu aussi partager mon ressenti concernant mon arrivée dans mon nouveau service. »

« Le sujet central portait sur mon départ à la retraite. »

Quels sont les avantages de ces entretiens « in situ » ?

« Cela permet un contact direct qui facilite les échanges. C'est très sympa de rencontrer en personne nos collègues du service RH quand on ne travaille pas sur le site du siège du SYDEC. Les agents de terrain et des agences locales apprécient que le personnel administratif vienne à leur rencontre. En effet, cela peut être un peu intimidant pour certains agents de se déplacer jusqu'au siège... »

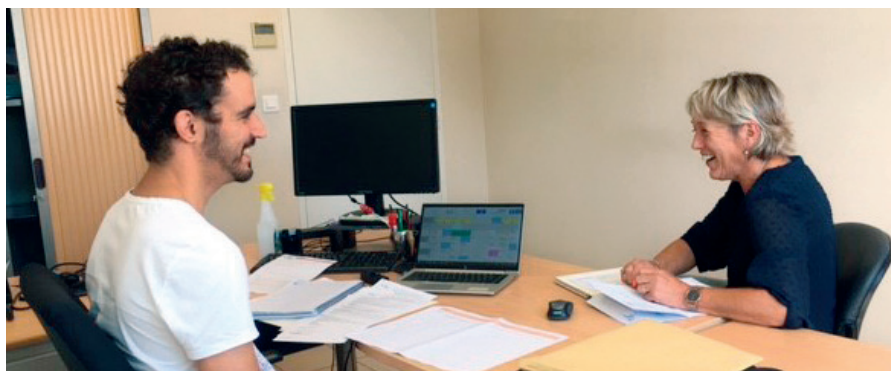
« J'ai trouvé cet entretien sur place vraiment très pratique. Sans cette initiative, je pense que je n'aurais pas fait la démarche, en tout cas, je n'aurais pas fait le déplacement.

Les agents sont disséminés sur tout le département et ne connaissent pas forcément les locaux de Mont de Marsan, cela peut être un frein à la demande de renseignements. »

Quel bilan dressez-vous de cet entretien ?

« L'agent RH m'a apporté toutes les informations demandées et m'a surtout rassurée quant à mes compétences pour mener à bien mes missions. Au terme de l'entretien, j'ai décidé de me laisser du temps avant d'envisager une reconversion professionnelle. Nous ferons un point lors de la prochaine permanence RH. Je me suis sentie écoutée et rassurée. »

« Au moment de l'entretien, la dernière réforme des retraites n'était pas encore passée. Il a donc fallu attendre son application officielle pour obtenir les informations définitives sur ma date de départ et les conditions précises. Malgré ce contretemps, je me suis sentie écoutée et mes attentes ont été prises en considération. »





En 2024, la gestion des formations du SYDEC entre dans une nouvelle ère

Un nouveau logiciel de gestion des formations a été créé sur mesure. Cette approche a permis de concevoir un outil parfaitement adapté à la politique RH du SYDEC et aux besoins spécifiques de la collectivité.

La date de mise en production de ce nouveau logiciel est prévue pour mars ou avril, marquant un changement significatif par rapport au système précédent. Il offre une interface plus intuitive, permettant une meilleure visualisation des données ainsi qu'une gestion individuelle et collective plus efficace. L'optimisation des délais représentera un réel gain de temps pour les agents.

Grâce à ce nouveau logiciel, le SYDEC dispose désormais d'un outil complet de gestion de la formation offrant une vue directe sur l'historique de chaque agent et permettant de faire le lien avec la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

L'objectif est que l'agent soit totalement acteur de son parcours professionnel et de faciliter les interactions entre services, en offrant une consultation aisée des données RH. Cette dimension interconnectée favorisera une meilleure coordination et collaboration entre les services.

In fine, il sera relié au module Évaluation dont le développement devrait débuter en 2024.



Depuis 2022, la refonte du logiciel RH

Le SYDEC s'est doté d'un nouveau Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines (SIRH). Plus performant, adapté au nombre d'agents, il offre de nouvelles fonctionnalités et la possibilité d'aller plus loin dans le process. L'interface utilisateur a été améliorée grâce au travail collectif des équipes. Les modules carrière et paie sont activés depuis avril 2022. Le volet Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) est, quant à lui, en cours de déploiement, afin de répondre au mieux aux besoins.

À terme, le module GPEC intégrera le référentiel des métiers du SYDEC et leurs compétences associées.



De l'humain derrière la machine

La formation professionnelle est un des leviers d'attractivité du SYDEC. Il y consacre plus de 1,5% de sa masse salariale.

Basée sur le site de Mont de Marsan, Céline Aldabe, chargée de formation, est à l'écoute des agents afin de les accompagner dans leurs projets professionnels et/ou personnels et dans leur montée en compétences.



Solidarité internationale • le SYDEC engagé dans l'accès à l'eau pour tous

Depuis 2010, le SYDEC soutient financièrement des associations humanitaires œuvrant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Cet appui bénéficie à des associations landaises s'inscrivant dans des projets structurants et durables, réalisés dans des pays émergents ou en développement (hors Europe et pays de l'OCDE).



« Des puits dans le désert » : plus de 20 ans de solidarité et 18 puits créés au Burkina Faso

Créée en 2001, l'association « Des puits dans le désert » fête son 18ème puits installé au Burkina Faso. Avec l'appui de son correspondant local, l'association sélectionne chaque année un nouveau projet. Les dossiers, préparés par les comités de villages burkinabés, sont choisis en fonction de critères bien définis :

▲ **Implantation** : le forage doit impérativement se situer près d'une école ou d'un dispensaire.

▲ **Sécurité** : la situation géopolitique amène l'association à éviter les régions trop peu sûres du nord du pays.

▲ **Action locale** : l'entreprise qui réalise les travaux doit toujours être burkinabée.

En 2023, c'est la commune d'Ipelce, à 40 km au Sud de Ouagadougou, qui a bénéficié de la réalisation d'un forage, d'un abreuvoir et d'une margelle. Fin décembre, grâce au financement du SYDEC, la pompe a été fixée et l'eau a commencé à couler, suscitant une vive émotion, notamment chez Jacqueline Dangoumau, présidente de l'association : « C'est simple, le coût d'un forage s'élève à 8 000 €, alors quand le SYDEC nous octroie 4 000 €, c'est énorme ! ». Le 19ème projet est en cours de sélection pour 2024. Les événements qui jalonnent la vie de l'association et de ses adhérents pour l'année à venir se dessinent également avec le retour

de la fête de la cacahuète, et surtout, la célébration officielle des 20 ans de l'association retardée par la pandémie de Covid. L'entreprise burkinabée qui réalise les travaux pour l'association depuis de nombreuses années, sera conviée à cette grande fête. Ce sera l'occasion de remercier les bénévoles et les contributeurs, particuliers et collectivités, pour leur contribution à la longévité de l'association « Des puits dans le désert ».

« Main dans la main avec l'Afrique » œuvre pour l'accès à l'eau au Sénégal

Mercredi 8 mars 2023, une équipe de 13 bénévoles de l'association « Main dans la main avec l'Afrique », originaires des Landes et du Béarn, a pris son envol à destination du Sénégal. Sa mission : concrétiser un projet d'adduction d'eau à Darou Minam 2, situé à 50 kilomètres de Touba, dans la région sahélienne. Cette initiative visait à fournir de l'eau potable à plusieurs hameaux ainsi qu'à leur bétail, dans cette vaste commune, d'environ un millier de personnes.

Les bénévoles ont œuvré à poser plus de 6 kilomètres de canalisations et à construire 8 bornes-fontaines ainsi que 6 robinets simples. L'équipe, composée de femmes et d'hommes de tous horizons, était hébergée sur place. Elle a pu apprécier la cuisine locale préparée par les femmes du village, rémunérées

pour leur travail. Chaque bénévole finance personnellement son voyage et son hébergement. Tous les fonds récoltés auprès d'entreprises, de particuliers et de collectivités sont exclusivement destinés au projet : achat de matériel, salaire du plombier et également coordinateur local, monsieur Mor M. Baye. Avant chaque opération, ce dernier prend en charge la coordination des travaux. Membre actif de l'association, il a également participé à la Journée mondiale de l'Eau organisée par le SYDEC en 2019 à Bégaar. Créée en 2007, l'association « Main dans la main avec l'Afrique » intervient toujours au Sénégal où elle entretient des liens forts avec la population. Les besoins sur place sont énormes, comme l'évoque le co-président de l'association, monsieur Alain Cadis : « Lorsqu'on parle du Sénégal, tout le monde pense au tourisme sur la côte. Mais chaque année, les bénévoles qui viennent pour la première fois sont stupéfaits de la pauvreté de l'intérieur du pays ».

systemes d'adduction d'eau, ces projets favorisent également le développement économique et social des régions concernées. En fournissant un accès à l'eau potable, les habitants peuvent se concentrer sur d'autres aspects de la vie quotidienne, tels que l'éducation, la santé et le développement économique local. Le fondement même de l'association repose sur la nécessité d'une implication locale à chaque projet, dans le but de favoriser la durabilité et le partage des compétences. Grâce à la mobilisation de ses bénévoles et à la participation financière de ses donateurs, dont le SYDEC fait partie depuis 2010, « Main dans la main avec l'Afrique » vient d'achever le projet 2024. Au cours de ce voyage, les premières rencontres de préparation pour le chantier 2025 ont eu lieu. La belle histoire continue !





Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Scannez, découvrez !

Plongez dans l'histoire
et le patrimoine de
ce territoire landais,
en scannant ce QR-Code



Sécuriser la ressource

26. Étendre les zones de préservation de la qualité de l'eau

28. PGSSE : une gestion préventive des risques sanitaires du forage au robinet de l'abonné

30. L'Intelligence Artificielle au service de la gestion de l'eau

32. Cybersécurité : protéger les infrastructures et les données critiques contre les menaces numériques

34. Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

36. Dispatching, clé de l'efficacité opérationnelle





Étendre les zones de préservation de la qualité de l'eau

Le Plan d'Action Territorial nommé **Programme Re-Sources Arbouts-Pujo** vise à restaurer la qualité des eaux de deux captages exploités par le SYDEC : Pujo le Plan et Saint Gein. Ces derniers, impactés par la présence de métabolites de pesticides et de nitrates, alimentent en eau potable plus de 20 000 habitants sur un secteur qui ne bénéficie pas de solution de substitution. Actuellement, des traitements curatifs sont nécessaires pour distribuer une eau de qualité conforme aux normes, en provenance de ces captages.

Plan d'action territorial Arbouts-Pujo : saison 3

L'objectif du Programme Re-Sources Arbouts-Pujo, financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes est de retrouver une eau « naturellement » potable.

Depuis son lancement en 2021, et pour une durée de 5 ans, le programme est piloté et animé par le SYDEC. Celui-ci coordonne la mise en place d'actions d'amélioration des pratiques et de sensibilisation des acteurs à l'échelle des Aires d'Alimentation des Captages (AAC). Bilan des opérations menées en 2023 :

Des animations collectives sur le terrain : un nouvel éclairage sur les pratiques agricoles

Pour les agriculteurs participants,

ces journées d'accompagnement sur le terrain auprès d'autres exploitants souhaitant partager leurs pratiques, sont l'occasion d'échanger et d'enrichir leurs connaissances. La journée dédiée à la découverte du système d'élevage bovin en pâturage tournant sur prairies naturelles en fut un bon exemple.

Des efforts dans la durée

La mise en œuvre de la convention d'expérimentation du désherbage mécanique se poursuit. Un programme de plus en plus ambitieux qui gagne en maturité et récolte un engagement toujours plus fort des agriculteurs. Ce sont aujourd'hui plus de 250 hectares qui sont désherbés avec moitié moins de pesticides, grâce à une montée en compétences techniques des exploitants.



Déploiement du logiciel Ekylibre

Le Programme Re-Sources Arbouts-Pujo finance la mise à disposition d'un abonnement au logiciel de suivi des pratiques agricoles Ekylibre.

Afin de garantir le succès de sa mise en place, les techniciens de la société éditrice du logiciel ont réalisé des séances de prise en main individuelles avec les agriculteurs. Une vingtaine d'exploitants, représentant 80% des surfaces de l'AAC, ont bénéficié de cet accompagnement.

L'objectif est d'aider à la saisie des données d'exploitation et de sensibiliser à la plus-value de l'utilisation du logiciel. L'analyse des données recueillies permettra de suivre l'évolution des pratiques à l'échelle du périmètre de l'AAC. La diffusion des moyennes globales permettra aux agriculteurs d'évaluer plus précisément leurs pratiques et, le cas échéant, leurs marges de progression.



Désherbage mécanique

L'AAC de Créon d'Armagnac définie

La même problématique est observée sur les forages de Créon d'Armagnac où un traitement par filtres à charbon actif est également nécessaire à la distribution d'une eau conforme. Afin de mettre en place un programme de reconquête de la qualité des eaux du secteur, une première étape indispensable a été l'étude de délimitation de l'aire d'alimentation de captage (AAC) des trois forages de l'unité de distribution de Créon d'Armagnac en 2023. Au regard des premiers résultats de cette étude et de la taille restreinte du périmètre qui ne compte que huit exploitants agricoles, la méthodologie utilisée a été adaptée. En effet, pour l'analyse du contexte agricole, le bureau d'études a réalisé des entretiens individuels auprès de chaque agriculteur afin d'obtenir des informations précises et une bonne compréhension de la dynamique agricole locale. Le résultat final de l'étude sera partagé avec les agriculteurs et partenaires en février 2024, ouvrant ainsi la phase de concertation entre les différents acteurs.



Culture du miscanthus

▲ Etude de faisabilité d'une filière miscanthus en 2024

Le miscanthus est une graminée résiliente dont la culture ne demande ni désherbage, ni engrais, ni arrosage, à l'exception de l'année de la plantation. Avantage supplémentaire : il s'agit d'une plante vivace. Sa longévité excède souvent vingt ans, ce qui signifie que les sols demeurent exempts d'intrants pendant au moins deux décennies, tout en stockant de manière durable du CO₂. Les débouchés sont variés et locaux : paillage des espaces verts, biomasse pour chauffage collectif, litière pour l'élevage, matériaux pour l'industrie ou la construction.

Une culture qui répondrait donc parfaitement aux objectifs de réduction de la pression phytosanitaire sur l'AAC.

En 2023, un cahier des charges a été rédigé et validé en concertation avec les différents acteurs du territoire. Une fois le cabinet-conseil désigné, il aura pour tâche de réaliser une étude complète sur les débouchés locaux possibles en vue de structurer économiquement la filière de manière viable. À terme, cela permettra de proposer une solution clé en main aux agriculteurs intéressés pour se lancer dans l'aventure miscanthus.

▲ Le projet d'agrivoltaïsme Terr'Arbouts

Le SYDEC a donné un avis consultatif favorable au projet d'agrivoltaïsme Terr'Arbouts.

Le principe : 35 agriculteurs s'engagent à abandonner l'usage des pesticides

sur leurs parcelles, situées dans les zones des captages prioritaires de Pujol Plan et de Saint Gein. Les baisses de productivité et les pertes éventuelles résultant de l'arrêt des produits phytosanitaires seront compensées par la vente de l'électricité produite grâce aux installations photovoltaïques érigées au-dessus des cultures.

Terr'Arbouts est porté par l'association PATAV (Pujol Arbouts Territoire Agri Voltaïsme), regroupant les 35 agriculteurs volontaires, et par la société GLHD (Green Light House Development), responsable de la gestion des panneaux solaires.

Le positionnement favorable du SYDEC est conditionné à la garantie de l'engagement « zéro pesticide » des agriculteurs.

▲ Sensibilisation des futurs acteurs du territoire

Afin de sensibiliser les agriculteurs de demain aux problématiques liées à la protection de la ressource en eau, le SYDEC s'est associé avec le Syndicat EMMA (Eau Marense Marenne Adour). Ensemble, ils ont organisé une intervention auprès des élèves de BTS agricoles et GEMEAU (Gestion des Milieux Aquatiques) du lycée agricole de Oeyreluy.

L'objectif était de mettre en lumière les zones à enjeu eau, les pratiques innovantes testées sur ces secteurs et de sensibiliser les futurs acteurs du monde agricole aux défis liés à la conservation de la qualité de l'eau.





PGSSE : une gestion préventive des risques sanitaires du forage au robinet de l'abonné

Dès 2022, le SYDEC s'est lancé dans un vaste programme afin de se doter d'un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) pour l'ensemble de ses 53 UGE (Unité de Gestion de l'Eau). La forte implication des équipes et la force des enjeux font résolument avancer le projet vers l'atteinte de son objectif.

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux est une approche de gestion préventive des risques sanitaires qui peuvent altérer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette initiative, règlementée par l'Organisation Mondiale de la Santé et la Directive Européenne du 23 décembre 2020, a été intégrée dans la législation française. Tous les sites de captage devront ainsi disposer d'un PGSSE d'ici juillet 2027 afin de se conformer à l'arrêté du 3 janvier 2023.

Deux phases pour une seule ambition

En vue d'atteindre l'objectif fixé pour 2027, le SYDEC est accompagné par un bureau d'études. Il réalisera l'établissement du PGSSE en 2 phases qui se déploieront et incluront des segments communs.

La phase 1, lancée en 2022, vise à établir le PGSSE sur 3 premières UGE représentatives : Adour-Seignanx et Capbreton-Angresse pour le secteur urbain et SINEL pour le milieu rural. Cette première phase menée dans son intégralité par le bureau d'études, est suivie de près par le SYDEC afin de pouvoir répliquer sa mise en œuvre.

La phase 2 a pour objectif de déployer la méthode acquise durant la phase 1 sur les 50 UGE restantes. Cette phase sera réalisée par le SYDEC. Le bureau d'études restera présent en support afin de valider les premiers retours et accompagner les équipes dans l'appropriation des process.

L'implication des agents : force motrice du projet

Courant 2023 et début 2024, les premières actions définies en réponse à l'analyse des dangers communs aux 53 UGE ont été lancées.

La mise en place des Bonnes Pratiques Métiers est une des actions prioritaires. Deux groupes de travail ont été constitués, l'un centré sur le stockage des pièces, l'autre sur les interventions réseau.



Il convient de souligner la participation active et constructive des agents au cours des sessions de travail. Convaincus de l'intérêt de la démarche, et ravis de pouvoir échanger sur leurs problématiques quotidiennes, ils ont été force de proposition pour établir les bonnes pratiques à mettre en place afin de limiter les risques. Entre les deux ateliers, certains agents ont même pu expérimenter plusieurs de ces actions, permettant ainsi d'obtenir des premiers retours.

La mise en forme et la synthèse des idées formulées par les agents, réalisées par le bureau d'études, ont été présentées le 2 avril à Tartas lors d'un COPIIL composé des équipes de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), du Département des Landes et du SYDEC.





COPIL du 2 avril 2024 à Tartas



2024 : les efforts se poursuivent

Autre action prioritaire : la création du Plan de Gestion de Crise. Cette étape vise à formaliser les actions à mettre en place pour faciliter la gestion des événements exceptionnels. Cela comprend la définition de la crise, celle des parties prenantes impliquées, la centralisation des moyens et outils mobilisables et l'établissement d'une base de contacts commune (élus, abonnés sensibles, administrations, entreprises mobilisables...). Cette action prévoit également la réalisation de retours d'expérience après ces événements afin d'identifier des axes d'amélioration pour les futures crises.

Cela a par exemple été le cas lors de l'inondation de la station de Saint Gein en juin 2023.

Un groupe de travail, impliquant les cadres d'astreinte, est en cours de constitution. Cette action sera lancée courant 2024.

Afin de piloter efficacement l'avancée du PGSE, des indicateurs de suivi seront mis en place. Cette étape sera lancée en mars 2024. La philosophie est plutôt d'utiliser de manière optimale les informations déjà disponibles afin d'éviter de multiplier les indicateurs.

Dans le cadre de la phase 2, chaque site des 50 UGE fera l'objet d'une visite afin

d'analyser toutes les vulnérabilités, grâce à la méthode d'analyse et de cotation des dangers validée lors de la phase 1. Le SYDEC se concentre actuellement sur les UGE Vallées des Gaves et Zone Pouillon. Les visites ont commencé en octobre 2023 avec, entre autres, les forages et l'usine d'eau potable de Saint Lon les Mines, le réservoir au sol de Sorde l'Abbaye et la station d'eau potable de Saint Cricq du Gave. Elles se poursuivront en 2024.

En mettant ses agents au cœur des actions et de l'analyse des dangers, le SYDEC s'assure de leur implication et maximise ainsi toutes les chances d'atteindre ses objectifs.



L'Intelligence Artificielle au service de la gestion de l'eau

Le SYDEC n'a pas attendu l'avènement de ChatGPT pour découvrir les possibilités offertes par l'Intelligence Artificielle (IA). Dès 2020, les équipes de techniciens du service Ressource en Eau en charge du traitement de l'eau potable collaboraient avec la société basque d'édition de logiciels en Intelligence Artificielle HUPI. Ensemble, ils ont coconstruit une application clé en main, spécifique aux besoins du SYDEC.

Patricia JANUSZKIEWICZ - Cheffe du service Ressource en Eau et Hugo RIGAL, chargé de projet et référent HUPI, répondent à nos questions :

▲ Depuis combien de temps l'application « HUPI » est-elle en fonction ?

PJ : Pour être exacte, le vrai nom de l'application est AGE (Application Gestion Eau). HUPI est le nom de la société d'informatique spécialisée en Intelligence Artificielle, basée à Bidart, avec qui nous avons coconstruit l'application. Cette entreprise a pris en compte nos besoins et nous a fourni un outil unique, spécialement conçu pour le SYDEC.

Le programme a débuté en septembre 2020. Les deux premières années ont été consacrées à assurer la fiabilité et le bon fonctionnement de l'application.

HR : Il a fallu paramétrer les quelques 700 compteurs télégérés par le SYDEC afin que leurs données remontent correctement dans l'application d'HUPI.

Ensuite, les Techniciens de Traitement de l'Eau (TTE) et les chefs de secteurs ont été formés à la prise en main et à l'utilisation de l'application.

Depuis janvier 2023, nous sommes 100% opérationnels.

« La recherche de fuites d'eau avec la corrélation acoustique consiste à détecter les fuites en analysant les ondes sonores émises par l'eau qui s'échappe des canalisations. C'est un processus crucial pour localiser avec précision les sources de fuites. En identifiant et en réparant rapidement les fuites, on minimise le gaspillage et on maximise l'utilisation efficace de cette ressource précieuse. »

Benoît Besse, Chef de secteur à l'agence de Tartas



▲ En quoi consiste cette application ?

PJ : Il s'agit d'une plateforme qui récupère et analyse les données de tous les compteurs de la production et de la distribution d'eau potable gérés par le SYDEC. Son but est de suivre les volumes qui transitent dans les réseaux.

Avec plus de 1 000 données à traiter par jour, le volume d'informations à analyser est très important.

Ces compteurs sont déjà télégérés avec l'outil de supervision Topkapi. AGE va plus loin en proposant une réelle aide à l'exploitation. C'est un assistant virtuel qui nous accompagne au quotidien pour nous aider à une prise de décision plus claire et efficace. L'application collecte massivement et de façon sécurisée les données brutes de Topkapi. Elle traite ensuite ces informations grâce aux modèles mathématiques avancés. Enfin, elle intègre et affiche les résultats et les alertes de façon ergonomique et en temps réel.

HR : Les volumes transitant dans les réseaux entre minuit et 4 heures du matin sont enregistrés et analysés. Dans ce créneau, les consommations sont normalement réduites et les fuites sont plus facilement repérables.

L'application est capable de repérer un niveau anormal de consommation sur un compteur et de répertorier quotidiennement toutes les alertes. Les TTE, dans leurs secteurs respectifs, consultent ces alarmes et les évaluent. En cas de fuite potentielle, le TTE sollicite l'application pour préparer un mail détaillé contenant toutes les informations nécessaires à la prise de décision. Il précise alors la valeur du jour, celles du mois et de l'année précédents, du seuil d'alerte et l'illustration graphique. Un gain de temps considérable qui permet aux chefs de secteurs d'être informés rapidement et de lancer si nécessaire toutes les opérations requises pour la recherche de fuites.

▲ **Que vous apporte l'application AGE depuis sa mise en place ?**

PJ : Au-delà des alertes, AGE permet également de fiabiliser les données pour la réalisation de bilans et le calcul de l'indicateur « rendement de réseau ».

Cet indicateur est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers

et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

L'objectif pour le SYDEC est d'atteindre un rendement moyen de 80%. Cet objectif est ambitieux compte tenu du nombre de communes (157), du linéaire de réseau important (6 152 km) et de la diversité des territoires comprenant beaucoup de collectivités rurales, sur lesquelles, les fuites sont plus difficiles à détecter.

En 2023 : 490 000 m³ d'eau préservée, soit l'équivalent de la consommation de 10 000 habitants

Malgré l'élargissement du périmètre du SYDEC, le rendement continue de s'améliorer au fil des ans.

Notre défi est de maintenir ce niveau et de nous améliorer encore : l'application AGE nous aide à atteindre cet objectif en identifiant rapidement les secteurs fuyards.

En 2023, on observe une hausse notable du rendement de réseau dépassant les 85% malgré une baisse de 5% de

la consommation des abonnés. Cette évolution du rendement est bien liée à une amélioration de la réparation des fuites d'eau grâce à l'assistant virtuel d'AGE, à l'analyse des TTE et à la réactivité des agents de terrain.

▲ **Et demain ?**

L'Intelligence Artificielle sera désormais utilisée pour détecter des surconsommations minimales, portant sur une perte d'eau qui n'est pas toujours visible sur les graphiques en raison de la variation constante des volumes. L'IA va analyser ces données au fil du temps grâce à des algorithmes de machine learning pour détecter les premiers signes de « faibles » fuites. D'autres alertes seront ainsi envoyées pour indiquer une possible fuite sur le réseau. Cette nouvelle fonctionnalité est en cours de test sur quelques compteurs sélectionnés.

L'objectif reste le même : éviter les pertes d'eau et préserver la ressource.



Évolution du rendement

2019 : 83,2 %

2020 : 84,2 %

2021 : 84,1 %

2022 : 84,1 %

2023 : 85,6 %



Cybersécurité : protéger les infrastructures et les données critiques contre les menaces numériques

Le SYDEC met tout en œuvre pour garantir la sécurité de ses infrastructures essentielles face à une menace croissante de cyberattaques, en investissant de manière continue dans la technologie et en sensibilisant ses agents.

Dans le cadre du plan France Relance, le SYDEC avait été sélectionné pour participer à un programme d'accompagnement supervisé par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Ce projet visait à renforcer la politique de cybersécurité de l'organisation, en commençant par un pré-diagnostic du réseau et l'élaboration d'un cahier des charges.

Lors de l'audit qui s'est déroulé en novembre 2022, un plan de sécurisation a été établi, priorisant les actions à mettre en place afin d'optimiser la sécurité du réseau. Le SYDEC a obtenu 50 000 € TTC de financement pour le traitement des priorités de niveau 0, avec un plafond de 70 % du montant total investi.

Grâce à la réalisation de l'ensemble des actions identifiées comme prioritaires, le SYDEC déploie tous ses efforts pour faire face aux attaques et renforcer sa résilience face aux menaces.

Un vaste parc à protéger

Le parc informatique du SYDEC est imposant par sa taille et sa complexité. Composé de 400 postes informatiques, principalement des ordinateurs portables et des tablettes, ainsi que de 55 serveurs virtualisés, il constitue le pilier de l'infrastructure numérique de l'organisation. Ces serveurs virtuels sont hébergés sur 2 machines distinctes, totalement indépendantes l'une de l'autre et situées dans des bâtiments différents, assurant ainsi une redondance et une sécurité optimales. Le SYDEC explore des solutions innovantes telles que la connexion 4G de secours pour garantir la continuité des opérations en cas de panne de fibre. Des mesures complémentaires, dont l'utilisation du satellite pour la



L'Administrateur systèmes et réseaux du SYDEC échangeant avec le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) de la société Actualburo.



connectivité de secours, sont également envisagées pour renforcer la fiabilité du réseau.

En ce qui concerne les sites d'exploitation, le SYDEC compte un total de 22 sites, dont 3 dédiés à l'électricité. Chacun de ces sites est relié via un réseau privé virtuel (VPN), avec une architecture en cœur de réseau, ce qui signifie que tout le trafic transite par le siège de Mont de Marsan. Toutes les entrées et sorties de flux sont soigneusement contrôlées à travers un pare-feu, renforçant ainsi la sécurité du réseau.

À la tête de ce vaste parc, le service informatique du SYDEC dédié à l'administration du réseau est actuellement composé de 3 membres, une disproportion relevée

lors de l'audit et en cours de résolution. Des efforts sont déployés pour renforcer l'équipe, notamment grâce à l'alternance. Le recrutement reste un défi, étant donné la pénurie de professionnels qualifiés dans ce domaine.

Se défendre contre les attaques et se préparer au pire

Malgré les précautions prises, le SYDEC est confronté à des cyberattaques quotidiennes. Cependant, grâce à une infrastructure de sécurité robuste comprenant 2 pare-feu Palo Alto et 1 Security Operations Center (SOC) externalisé, le Syndicat parvient à repousser efficacement ces menaces. Un antivirus avancé,

Cortex XDR, surveille en permanence les activités malveillantes sur chaque poste, isolant les menaces potentielles et alertant le SOC en cas de besoin 24h/24 et 7j/7.

À la suite de l'audit de novembre 2022, la nécessité de mettre en place un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) a été clairement identifiée. Au vu des difficultés de recrutement sur ces métiers en forte tension, le SYDEC a fait appel à un prestataire externe. Un appui précieux, notamment dans la rédaction des procédures et documents. Afin d'optimiser la réactivité du SYDEC en cas d'attaque, l'analyse des données critiques est essentielle, ainsi que la priorisation des systèmes à restaurer. Une cellule de crise est également en cours de constitution.

L'architecture du réseau a été optimisée et cloisonnée en plusieurs sous-réseaux évitant ainsi que la contamination d'un seul ordinateur puisse atteindre l'ensemble

des serveurs. En cas d'infection sur un poste, il serait reformaté puis restauré grâce aux nombreuses sauvegardes en place, sous différentes formes. Afin d'informer ses agents sur la cybersécurité, le SYDEC a mis en place des campagnes de sensibilisation, y compris des simulations d'attaques d'hameçonnage (phishing). Ces initiatives visent à former les agents sur les meilleures pratiques de sécurité et à réduire les risques d'attaques.

Topkapi : top priorité

Le système de télégestion Topkapi est l'élément clé du système de surveillance de l'eau. Il assure la supervision de tous les sites d'eau potable et d'assainissement gérés par le SYDEC, en transmettant les alertes via une plate-forme Web d'administration et par SMS pendant la journée et les astreintes. Sans cet outil vital, les agents se retrouveraient dépourvus de toute visibilité sur les alarmes et les outils graphiques.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Reçemment, une avarie sur le réseau de la fibre a entraîné l'indisponibilité de Topkapi pendant plusieurs jours, donnant un aperçu de la situation épineuse pouvant être engendrée par une cyberattaque sur ce système.

Cette criticité a poussé le SYDEC à effectuer un audit encore plus approfondi sur cette partie du système. Le plan d'actions résultant des conclusions de l'audit a conduit à améliorer la protection accrue des données Topkapi et à ajuster l'architecture du réseau pour renforcer l'isolement de ce système essentiel.

Cybersécurité : la nécessité d'une constante adaptation

Le SYDEC met tout en œuvre pour garantir la sécurité de ses infrastructures essentielles face à une menace croissante de cyberattaques. En investissant dans des technologies de pointe, en collaborant avec des partenaires externes, en sensibilisant ses agents, le SYDEC démontre son engagement envers la protection de ses systèmes informatiques et de ses données les plus sensibles.





Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse inédite depuis le début des relevés de Météo France en 1959. Ce déficit en eau, conséquence concrète du changement climatique, menace de devenir un problème récurrent dans les années à venir.

Face à cette situation, le SYDEC anticipe et investit afin de sécuriser la distribution d'eau potable, conformément aux axes définis dans le plan d'actions pour une gestion résiliente et concertée de l'eau annoncé par l'État le 30 mars 2023. Les 53 mesures pour l'eau, déclinées dans ce plan, visent à organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs, optimiser la disponibilité de la ressource et préserver la qualité de l'eau. Les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs impliquent la participation de l'État, des collectivités locales, des acteurs économiques, des associations et des citoyens. Le SYDEC y trouve naturellement son rôle à jouer.

Définition des priorités et choix stratégiques

En 2023, le SYDEC a défini les zones les plus sensibles qui nécessiteront des aménagements rapides (d'ici 2027) en vue de garantir leur approvisionnement en eau potable. Parmi les 6 zones recensées, se trouve l'unité de gestion des eaux de la Vallée des Gaves. Elle regroupe 5 communes situées sur le territoire du Comité territorial Pays d'Orthe et Arrigans : Cauneille, Hastings, Sorde l'Abbaye, Oeyregave et Peyrehorade.

Ce secteur est actuellement alimenté en eau potable par deux forages situés à Saint Lon les Mines. Le niveau de la nappe qui alimente ces forages dépend des recharges saisonnières par les pluies et des quantités prélevées pour l'eau potable. Au vu des faibles pluviométries hivernales en 2021 et 2022, la faible recharge de cette nappe a entraîné une baisse importante du niveau et de la productivité des forages. Le risque de

rupture d'approvisionnement en période estivale étant réel, la priorité a été donnée au lancement des travaux sur cette zone.

Dans le but de sécuriser l'alimentation en eau potable sur le long terme, la stratégie adoptée par le SYDEC implique une interconnexion entre les UGE (Unités de Gestion) de Pouillon et de la Vallée des Gaves, ainsi qu'un renforcement de la production d'eau potable de cette dernière.

Une opération d'interconnexion consiste à mettre en liaison des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative de l'alimentation en eau potable. Cette solution permet d'optimiser l'utilisation de toutes les ressources en eau, et garantit une gestion plus efficace en cas de panne ou de catastrophe naturelle sur une unité.

Montant des travaux de sécurisation en 2023
3 550 000 € HT





3 questions à ...

Fabien Gleyze, adjoint au chef de service territorial Ouest

▲ Quel a été l'impact sur la distribution de l'eau auprès des abonnés durant ces travaux ?

Les travaux de pose de réseaux sur 5,2 km ont été réalisés en un temps record sur huit semaines, de mi-mai à mi-juillet 2023. Pour cela, quatre entreprises sous-traitantes du SYDEC sont intervenues de façon quasi simultanée le long de la route de Pouillon, à Cauneille, et le long de la route de Cauneille, à Pouillon. En parallèle, une cinquième entreprise a installé un surpresseur en ligne pour maintenir une pression suffisante et acheminer les eaux d'un réservoir à l'autre. Résultat : ces travaux ont permis un appoint d'eau de l'ordre de 25 à 30 m³/h, sécurisant ainsi l'alimentation en eau

potable des 5 communes de l'UGE de la Vallée des Gaves.

Concernant la création d'un réseau structurant reliant deux réservoirs, le raccordement de la nouvelle conduite a été effectué sans coupure d'eau pour les abonnés. Les usagers du Comité Territorial du Pays d'Orthe et Arrigans ne se sont pas aperçus de ces opérations.

▲ Y a-t-il eu des imprévus ? Des difficultés particulières ?

Il n'y a pas eu d'imprévus notables durant le chantier, ce qui a permis de respecter les délais et de mettre en service le réseau mi-juillet.

La difficulté particulière du chantier était la gestion de la circulation et notamment des accès riverains durant l'intervention des entreprises. Une communication adaptée, ainsi qu'un travail en amont avec les élus locaux en vue de mettre en place

des déviations, ont permis de réduire la gêne occasionnée pour les utilisateurs.

▲ Quelles sont les prochaines étapes ?

Le complément des travaux de canalisations, ainsi que ceux de la station de pompage aux bâches de Pouillon, seront réalisés d'ici fin 2024, clôturant ainsi la première phase de l'interconnexion.

D'autres interconnexions sont prévues, notamment celles de Morcenx la Nouvelle / Onesse Laharie. Ces travaux, initialement prévus en 2025/2026, ont été anticipés. Ils seront réalisés d'ici l'été 2024 en vue d'une sécurisation optimale de l'approvisionnement et une amélioration de la qualité de l'eau distribuée à Onesse Laharie et Morcenx la Nouvelle (Sindères).



Zoom sur les futurs travaux

▲ 2024

- Interconnexion de la zone de la Vallée des Gaves avec la zone Pouillon
- 10 km de canalisations seront posés, complétés par la réalisation d'une station de pompage aux bâches de Pouillon.
- Le coût de ces travaux est estimé à 3 M€.

▲ 2025 / 2026

- Réfection et augmentation de la capacité de la station de production de Saint Cricq du Gave.
- Le coût de ces travaux est estimé à 3 M€.

▲ 2027 / 2028

- Pose d'une canalisation de transfert entre la station de production de Saint Cricq du Gave et les bâches de Pouillon.
- Le coût de ces travaux est estimé à 2 M€.



Dispatching, clé de l'efficacité opérationnelle

Depuis novembre 2023, une nouvelle méthode de gestion des alarmes est en place à la tour de contrôle de Tartas. Elle a pour nom le dispatching. Dressons le premier bilan de cette approche novatrice.

Le dispatching est un processus de gestion des alarmes, opéré par un automateur, avec comme support le logiciel de supervision Topkapi. En fonction de la nature du défaut signalé et de son degré d'urgence, le dispatcheur s'assure de contacter l'agent concerné. Ce dispositif a mis fin aux alarmes régulières sur les téléphones des agents d'astreinte durant la journée.

Les principaux acteurs du changement témoignent :

Samuel Bo : chef du service Automatismes, Supervision, Electromécanique et Ouvrages

"Les avantages de cette approche sont multiples. Tout d'abord, elle permet une allocation efficace des ressources en identifiant rapidement les incidents et en dirigeant les alarmes vers les agents ou équipes qualifiés. Le dispatching garantit alors une réponse rapide, minimisant les temps d'arrêt et les conséquences des dysfonctionnements. En outre, en organisant les interventions en fonction de leur priorité et de la disponibilité des équipes, cette approche assure une coordination efficace des actions sur le terrain, améliorant ainsi la productivité et la qualité de service. Enfin, le suivi en temps réel des interventions permet une meilleure traçabilité et une gestion proactive des opérations.

Les équipes pratiquant et bénéficiant du dispatching reconnaissent ses limites : en cas d'aléa climatique ou de pénurie de personnel, l'efficacité du système pourrait être affectée. De même, le facteur humain entraîne inévitablement des erreurs potentielles. Cependant, la balance bénéfices-risques penche nettement du côté du dispatching.



En somme, le dispatching se révèle être un élément clé de la gestion des opérations, en optimisant l'utilisation des ressources, en garantissant une réponse rapide aux incidents et en maintenant un haut niveau d'efficacité opérationnelle. Toutefois, pour en maximiser les bénéfices, il est essentiel de prendre en compte ses limites et de mettre en place des mesures correctives pour les maîtriser."

Quentin Maque : technicien du service automatisme et supervision, dispatcheur

"Avant la mise en place du dispatching, la supervision Topkapi transmettait directement les alarmes sur les téléphones des agents d'astreinte pendant le temps de travail en journée aussi bien que pendant la nuit et le weekend.

Ces alarmes ne mentionnaient alors que le nom du site concerné et le type de défaut.

Les qualités d'un dispatcheur

« Pour être dispatcheur, il faut avoir une bonne maîtrise du logiciel de supervision Topkapi et des connaissances approfondies de la configuration des différentes installations. Une bonne capacité d'analyse est également nécessaire pour identifier rapidement les agents à contacter en fonction des situations rencontrées. »



Aujourd'hui, nous sommes 4 dispatcheurs à nous relayer les jours de semaine afin d'analyser les alertes qui s'affichent sur le logiciel de supervision Topkapi. Depuis la tour de contrôle de Tartas, nous intervenons sur tout le périmètre eau potable et assainissement du SYDEC.

Nous pouvons soit acquitter les défauts à distance, soit lancer des connexions vers les sites concernés, afin de visualiser l'état de fonctionnement de l'installation en temps réel. Nous pouvons également revenir sur des événements passés grâce aux enregistrements, et vérifier si un défaut signalé s'est déjà produit. Si la panne ne peut être résolue à distance, alors nous faisons intervenir un agent sur le site impacté.

L'ensemble des équipes du SYDEC gagne vraiment en réactivité et en efficacité avec le dispatching. Cependant, en cas de fortes intempéries, une surcharge d'alarmes pourrait survenir. Pour l'instant, nous avons toujours réussi à gérer ces situations. L'essentiel est de rester vigilant et de bien coordonner les alarmes."

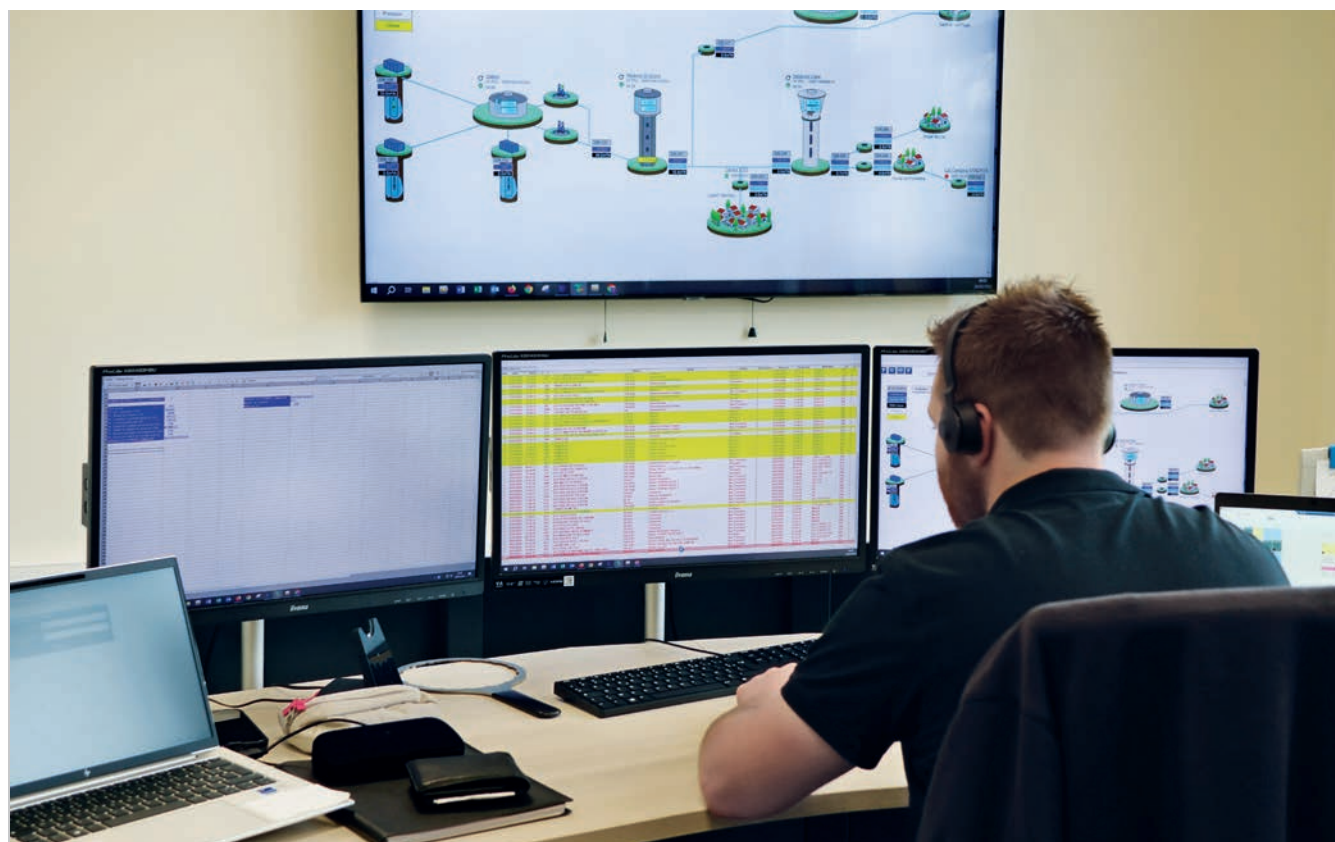
Christophe Murdron : électromécanicien

"En tant qu'électromécanicien, travaillant sous le régime des astreintes, je reçois les alarmes du dispatcheur. J'ai connu l'avant et l'après-dispatching et mon constat est sans appel : il s'agit d'une évolution majeure dans notre métier.

D'une part, la réception limitée des SMS d'alarmes en journée réduit considérablement le stress que nous devons gérer entre nos missions quotidiennes et nos astreintes. D'autre part, le dispatcheur évite aux agents de partir à l'aveugle en intervention. Ce pré-tri des alarmes prévient également les déplacements inutiles pour résoudre des problèmes qui peuvent désormais être gérés à distance."

Dans un sourire, Christophe nous livre, de son point de vue, le seul inconvénient du dispatching : qu'il ne soit pas actif 24h/24.

« Nous gagnons
clairement en efficacité
et en sérénité. »





Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Scannez, découvrez !

Plongez dans l'histoire
et le patrimoine de
ce territoire landais,
en scannant ce QR-Code



Communiquer, un enjeu majeur

40. Sensibiliser pour mieux préserver la ressource

42. Journée mondiale de l'eau : tout en paroles et musique !

44. Mieux servir nos abonnés

46. Vingt-cinq ans de gestion publique de l'eau au SYDEC





Sensibiliser pour mieux préserver la ressource

Préserver la ressource en eau est l'affaire de tous : élus, citoyens, collectivités, entreprises... Au cœur de ce maillage diversifié de la population landaise, le SYDEC occupe une place centrale. Sa position privilégiée en tant qu'interlocuteur incontournable lui confère une opportunité stratégique pour promouvoir efficacement la préservation de cette ressource si précieuse par le biais de la sensibilisation.

Des outils numériques pour encourager l'éducation environnementale

Le site internet du SYDEC

Après 18 mois de refonte, de modernisation et d'enrichissement, le nouveau site internet du SYDEC est aujourd'hui un outil majeur de sensibilisation à la préservation de la ressource. Il propose notamment :

■ Un simulateur de consommation d'eau

Ce simulateur en ligne donne la possibilité de surveiller et d'anticiper sa consommation d'eau potable. Accessible gratuitement depuis www.sydec40.fr, il permet d'estimer facilement sa consommation annuelle et d'obtenir une prévision du montant de sa facture.

Avec ce simulateur, les usagers peuvent acquérir une meilleure compréhension et maîtrise de leur utilisation de l'eau. Ils visualisent clairement l'impact financier de leurs habitudes de consommation. Cette initiative encourage à ajuster les comportements et à adopter des pratiques plus économes en eau. Elle contribue ainsi à une gestion responsable de la ressource et à une meilleure planification financière, en anticipant les coûts associés à la consommation d'eau.

■ Un espace pédagogique

Cet espace sur le site web du SYDEC offre de nombreux outils et des conseils pratiques pour approfondir la compréhension des enjeux cruciaux liés à l'eau, à l'énergie et à l'aménagement numérique du territoire.

Structuré en différentes rubriques, il propose des vidéos mettant en lumière les métiers du SYDEC, des expériences ludiques pour les familles, des ressources et formulaires pour les enseignants, des quiz pour tester ses connaissances, et des informations approfondies pour aller à la découverte de l'eau, des énergies et de la fibre optique. Un univers éducatif interactif où le savoir se marie avec le plaisir d'apprendre.

Au cœur de cette plateforme, la maison interactive des écogestes offre également de nombreuses astuces pour limiter sa consommation d'eau, d'énergie et son empreinte numérique, dans chaque espace de la maison (voir illustration ci-dessous).



Les réseaux sociaux

Grâce à une présence active sur les réseaux sociaux tels qu'Instagram et LinkedIn, le SYDEC favorise un dialogue ouvert et permanent avec son public. Il communique sur ses projets en cours, ses activités et ses métiers, tout en encourageant la participation et la conscientisation autour des enjeux décisifs liés à l'eau et à l'environnement. Cette stratégie de communication numérique renforce la transparence et l'engagement du SYDEC en faveur de la durabilité, et mobilise ainsi la population landaise vers des pratiques respectueuses de la ressource en eau.

Des activités ludiques et artistiques pour sensibiliser les scolaires

Les animations scolaires pour sensibiliser à l'eau et à l'éco-citoyenneté

En partenariat avec le pôle Sciences de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des

Landes, le SYDEC propose aux enseignants et à leurs élèves de cycle 3 des animations pédagogiques interactives. Ces activités ludiques, qui incluent des jeux, des expériences, des quiz et diverses ressources pédagogiques, visent à sensibiliser les enfants aux différentes étapes du cycle de l'eau, entraînant l'adoption de comportements responsables.



Les concours artistiques

En parallèle de ces actions pédagogiques et toujours en partenariat avec le pôle Sciences de la DSDEN des Landes, le SYDEC organise chaque année un concours artistique ouvert aux classes de CM1-CM2 des communes adhérentes à sa compétence Eau potable. L'objectif est de sensibiliser la jeune génération à l'importance de préserver la ressource en eau, de manière créative et captivante. Cette initiative offre aux élèves l'opportunité de s'exprimer à travers l'art dans toutes ses dimensions.

La multiplicité de ces initiatives éducatives s'inscrit dans une démarche globale visant à sensibiliser les jeunes aux enjeux cruciaux liés à l'eau, tout en les dotant des compétences nécessaires pour devenir des citoyens responsables et engagés dans la préservation de notre environnement. Elles représentent une étape essentielle dans la construction d'une société consciente et soucieuse de son impact sur la planète, et contribuent à former les citoyens de demain, acteurs clés du changement vers un avenir durable.





Journée mondiale de l'eau : tout en paroles et musique !

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le SYDEC, avec le soutien du pôle Sciences de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Landes a lancé en 2023, un concours d'écriture de texte de chanson. Cette initiative est ouverte à toutes les classes de cycle 3 (CM1-CM2) des communes adhérentes à la compétence Eau potable du SYDEC.

Depuis de nombreuses années, le SYDEC mène une politique de sensibilisation auprès du grand public et des jeunes, soulignant l'importance de la préservation de l'eau. Dans ce contexte, les concours organisés par le SYDEC s'inscrivent parfaitement dans les programmes scolaires du cycle 3, mettant l'accent sur le développement durable et la gestion de l'eau.

Le concours 2023/2024, intitulé « Écrivez votre plus belle chanson », invite les candidats à écrire un texte incitant à la pré-

servation de l'eau et à la lutte contre son gaspillage. Des conseils bienveillants ont été prodigués aux participants : un refrain soigné, un titre accrocheur, des couplets de formes similaires et un texte rythmé. Le SYDEC a reçu un nombre important de textes jusqu'à la date de clôture des envois, début février 2024.

Le jury du concours a évalué les œuvres selon plusieurs critères tels que la qualité du rythme du texte, la structure de la chanson, la clarté du message et l'originalité de la composition.

La chanson gagnante a ensuite été mise en musique et enregistrée par un professionnel.

La cérémonie de remise du premier prix a eu lieu le vendredi 22 mars 2024 durant la Semaine de l'Eau. À cette occasion, la chanson gagnante a été interprétée par les enfants. Ainsi, la classe a non seulement accédé à la postérité, mais a également remporté une journée d'activités centrées autour du thème de l'eau et de la nature. D'autres récompenses ont également été distribuées aux classes figurant sur le podium.

Écoutez
la chanson
gagnante et
partagez-la !



Félicitations à la classe de CM1-CM2 de Mme TORRALBA de l'école de Saint Aubin



Animation Bar à Eaux au marché de Saint Paul lès Dax : l'eau du robinet plébiscitée

À la demande de l'association de consommateurs CTRC (Centres Techniques Régionaux de la Consommation) et en partenariat avec la commune de Saint Paul lès Dax, le SYDEC a proposé le jeudi 1er juin 2023 une animation ludique centrée sur la qualité de l'eau du robinet, à destination du grand public : un bar à eaux !

Installé au cœur du marché en plein air, le stand a rencontré un vif succès. Les habitués du marché, les curistes, les passants... tous étaient heureux de participer à cette activité.

Le principe était simple : 3 eaux étaient proposées à la dégustation (eau en bouteille, eau de source, eau du robinet SYDEC). Les participants exprimaient leur avis sur le goût des différentes eaux et tentaient d'identifier l'eau du robinet. Le résultat fut concluant : l'eau de Saint Paul

lès Dax a non seulement été reconnue, mais également élue comme la préférée ! L'objectif de cette initiative était de sensibiliser les participants aux enjeux de la consommation et de leur permettre de mieux comprendre le cycle de l'eau.



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE

des CTRC, a souligné l'importance de telles actions de sensibilisation : « Au-delà de l'aspect ludique et convivial de l'animation, la présence du SYDEC était essentielle pour répondre aux questions techniques du public sur le cycle de l'eau ».



Le SYDEC à la rencontre des talents de demain au salon de l'alternance du lycée Gustave Eiffel

Le service Ressources Humaines du SYDEC a participé au salon de l'alternance organisé au lycée Gustave Eiffel le 2 juin 2023 à Bordeaux. Un choix stratégique puisque cette journée dédiée à l'orientation des lycéens et des étudiants proposait des formations en alternance spécialisées dans les travaux publics. Durant toute une matinée, nos représentants sur place ont fait découvrir aux jeunes qui se questionnaient sur leur orientation, la diversité et la richesse de nos métiers. Ils ont également pu échanger sur les perspectives d'emploi à l'issue d'une alternance au SYDEC, répondant ainsi à toutes leurs interrogations.

Journée Part'âges : sensibiliser à travers le jeu

Le SYDEC était présent à la Journée Part'âges qui s'est déroulée le samedi 17 juin 2023 au Pôle Enfance Jeunesse à Gabarret. Afin de sensibiliser le jeune public aux écogestes et au cycle de l'eau, une animation avait été spécialement proposée pour l'évènement. Il s'agissait d'un jeu sur table inspiré du classique « jeu de l'oie », avec des cases défi et des cases question sur l'eau potable, l'assainissement et les gestes écologiques s'y rapportant. Chaque participant avait l'opportunité de repartir avec une gourde « Eau des Landes » s'il répondait correctement à trois questions. Le stand du SYDEC a été particulièrement apprécié des enfants et des familles, tous très concernés par la préservation de cette ressource essentielle pour l'avenir.





Mieux servir nos abonnés

La Direction Technique de l'Eau et de l'Assainissement du SYDEC évalue de manière régulière les besoins de ses abonnés afin de leur offrir une meilleure qualité de service. Cette volonté fait partie de son ADN et est au cœur de sa démarche d'amélioration continue, fondement de sa certification ISO 9001.

Au cours de l'année 2023, le SYDEC a maintenu ses efforts afin de garantir la satisfaction de ses abonnés. Pour plus de proximité, l'accent a été mis sur la communication, avec la refonte du site internet et l'utilisation régulière des réseaux sociaux comme vecteur d'information.

La satisfaction client à la loupe

Depuis 2011, un cabinet de sondage indépendant est chargé par le SYDEC d'interroger trimestriellement 50 abonnés ayant bénéficié de l'intervention d'un agent suite à un problème technique, tel qu'une dégradation de la qualité de l'eau, une baisse de pression ou un dysfonctionnement de compteur. Les résultats de ces enquêtes demeurent extrêmement élevés avec 99,5 % des répondants exprimant leur satisfaction à l'égard de la qualité du service fourni pour l'intervention. Les réponses favorables sur la ponctualité, la durée de l'intervention et l'attitude des agents soulignent l'importance d'un service client de qualité dans la perception du SYDEC par les abonnés.

Le SYDEC sollicite également l'avis de ses abonnés suite à leur raccordement au réseau d'eau potable et d'assainissement. Ce formulaire, reçu par 641 abonnés en 2023, a été renvoyé par 29 % d'entre eux, avec un taux de satisfaction de 97,7 %. Ce retour très positif est une véritable source de motivation pour les équipes de terrain.

Une communication diversifiée pour plus d'efficacité

▲ **05 58 512 512** : ce numéro gratuit d'appel d'urgence, disponible 24h/24 et 7j/7, permet aux abonnés d'être mis en relation avec les agents d'astreinte pour des demandes d'interventions urgentes.

Répartition des abonnés

91 % sont des particuliers. Ils représentent **68 %** de la consommation d'eau.

6 % sont des professionnels. Ils représentent **26 %** de la consommation d'eau.

3 % sont des communes et établissements publics. Ils représentent **6 %** de la consommation d'eau.

▲ **La communication directe** auprès des élus et des abonnés en cas de situation préoccupante (canicule, inondations) peut rapidement être mise en place en cas de nécessité.

▲ **Une solution d'envoi instantané de messages en masse** (courriel, SMS, message vocal) peut être activée à tout moment. Cet outil permet, par exemple, un rappel des coupures d'eau programmées ou des périodes de relèves. Les abonnés reçoivent ainsi une information immédiate et adaptée aux événements. Face aux risques de restriction en eau, ces alertes les incitent à réduire leur consommation pour les usages non essentiels tels que l'arrosage des jardins, le remplissage des piscines ou le lavage des voitures. Les plus gros consommateurs sont prévenus des risques de pénurie et de coupure d'eau.

▲ **Le site internet** refondu en 2023, regorge d'informations complémentaires sur les bons réflexes à adopter.

Favoriser l'accès à l'eau pour tous

Comme chaque année, le SYDEC a contribué en 2023 au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et au Fonds d'Aides Financières aux Familles (FDAFF), versant une contribution de 46 k€ au FDAFF. Grâce à cette initiative, 247 abonnés du SYDEC ont bénéficié d'une aide pour le paiement total ou partiel de leur facture d'eau ou d'assainissement collectif.

Résolution des litiges : la CCSPL et le Médiateur de l'eau en action

La CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) offre une ultime opportunité de conciliation avant de recourir éventuellement au service de la Médiation de l'eau. En 2023, cette commission, compétente pour traiter les désaccords entre les abonnés et le SYDEC, a examiné 18 dossiers d'usagers. 10 accords partiels ont été trouvés, 7 refus ont dû être signifiés et 1 accord total a pu être consenti.

Le Médiateur de l'eau, quant à lui, a pour mission de trouver une solution juste et équitable pour résoudre à l'amiable tout différend entre un abonné des services d'eau et/ou d'assainissement et son fournisseur. Deux cas ont été portés devant le Médiateur en 2023 mais ont conclu à l'absence de litige avéré (en accord avec les décisions prises par le SYDEC).

La télérelève : se préparer aux solutions de demain

En 2023, la Société Publique Locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) a entrepris une étude sur les possibilités offertes par le réseau LoRa (Long Range) dans les



territoires utilisant le réseau de fibre optique. Le réseau LoRa est une technologie de communication sans fil à longue portée pouvant fournir une couverture étendue tout en consommant très peu d'énergie. Une importante quantité de données peut ainsi être collectée en utilisant des capteurs adaptés. Un test réalisé sur la commune de Tartas a conduit le SYDEC à équiper une cinquantaine de compteurs du capteur adéquat permettant une transmission des informations deux fois par jour. Les données télérelevées remontent sur une plate-forme mise à disposition par

NATHD, facilitant la gestion des alertes et l'examen détaillé des anomalies. Les fuites et autres dysfonctionnements peuvent ainsi être repérés plus efficacement. À l'avenir, ces données pourraient être croisées avec le logiciel de facturation pour plus de précision et de rapidité. Ces avancées ouvrent de nouvelles perspectives pour les abonnés, leur permettant ainsi d'être alertés rapidement en cas de fuite et de contribuer à une gestion plus efficace de la ressource.

Les règlements de service relatifs à l'eau potable et à l'assainissement collectif ont été mis à jour afin de prendre en compte les évolutions réglementaires survenues depuis leur dernière révision en 2015. L'occasion d'appliquer une formulation plus claire et plus précise de certains points.

Ce travail conséquent a été réalisé par des groupes de travail spécifiques constitués d'agents du SYDEC. 18 mois d'échanges, de relecture et de validation pour finalement aboutir à ces nouvelles versions adoptées en janvier 2024.

Le règlement de service de l'assainissement non collectif n'a quant à lui pas été modifié dans le cadre de cette démarche, ayant fait l'objet d'une révision plus récente.

Actualisation des règlements de service

Les règlements de service, adoptés par délibération des élus locaux, établissent les conditions et modalités d'utilisation du réseau public. Ils encadrent les relations entre les abonnés et le SYDEC.

99,5 %

Taux de satisfaction des abonnés suite à l'intervention d'un agent du SYDEC



Agence de Tartas

25 ans de gestion publique de l'eau au SYDEC



« Dans un contexte où les défis environnementaux et économiques se font de plus en plus préoccupants, la question de la gestion de l'eau revêt une importance capitale. Le travail des défenseurs de la gestion publique de l'eau, comme le SYDEC, trouve tout son sens en œuvrant chaque jour pour assurer sa pérennité et améliorer sa qualité pour les générations futures.

À l'occasion des 12 ans d'existence de l'Alliance France Eau Publique (FEP), je tiens également à saluer ce réseau national dévoué et engagé, constitué d'opérateurs publics (régies et SPL) et de collectivités organisatrices des services publics locaux de l'eau et de l'assainissement, en gestion publique.

Le réseau favorise les échanges et la collaboration entre les acteurs de ce secteur essentiel et promeut une gestion publique de l'eau transparente, durable et solidaire. »

Jean-Louis PÉDEUBOY, Président du SYDEC.

L'évolution du SYDEC au fil des années

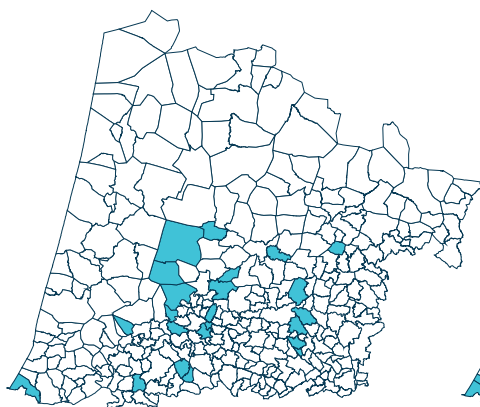
De ses débuts modestes à son expansion actuelle, le SYDEC est devenu un acteur majeur dans la gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Landes.

Les communes landaises ont progressivement rejoint le SYDEC, démontrant ainsi leur confiance en son expertise. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 174 à avoir choisi d'adhérer aux services d'eau potable et/ou d'assainissement collectif proposés par le Syndicat départemental. Cette hausse continue du nombre de collectivités adhérentes témoigne de l'importance croissante du SYDEC sur le territoire, ainsi que de sa capacité à s'adapter et à innover pour répondre aux besoins et aux habitudes des Landais. Au cours de ces 25 dernières années, il a investi 300 millions d'euros sur l'ensemble du territoire, dénotant ainsi son engagement pour garantir une gestion qualitative du service public, de son patrimoine et de la ressource.

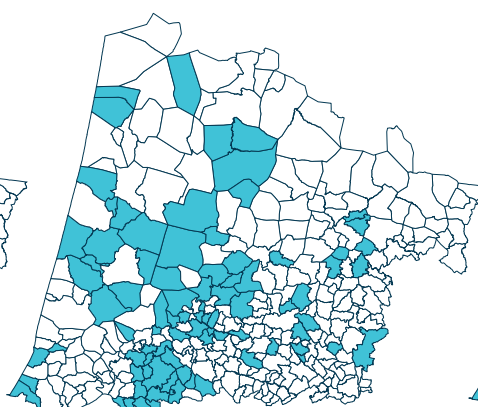
300 M€
 d'investissement en 25 ans

95 M€ à l'eau potable
205 M€ à l'assainissement

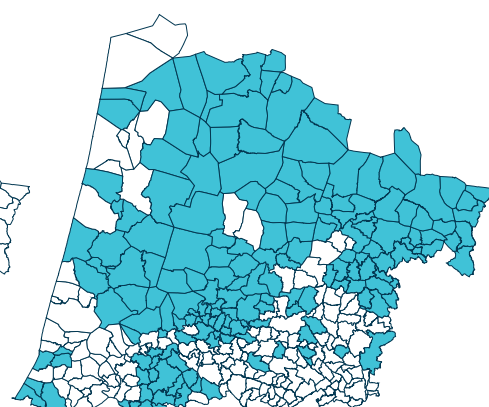
Communes adhérentes en 2003



Communes adhérentes en 2013



Communes adhérentes en 2023



Compétences eau et/ou assainissement

Les valeurs fortes qui nous animent depuis 25 ans

Des principes forts régissent la gestion publique de l'eau : transparence, gouvernance, solidarité, durabilité, primauté de l'intérêt général sur les intérêts commerciaux.

Le SYDEC, membre fondateur de France Eau Publique, s'engage à respecter ces valeurs partagées. Découvrez-les en scannant ce QR-code :



Henri Emmanuelli, un engagement inébranlable en faveur de la gestion publique de l'eau

Impossible de parler des 25 ans de la gestion publique de l'eau au SYDEC sans évoquer le rôle majeur d'Henri Emmanuelli et de l'Alliance France Eau Publique. Cela s'est traduit par des actions soutenues, durant de nombreuses années, contre les multinationales privées, ainsi que par la mise en place de règlements visant à favoriser ce mode de gestion pour les collectivités landaises. Malgré la contestation de ces entreprises privées, cette politique a été légitimée par des décisions favorables du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel, marquant ainsi un pas décisif vers la défense des intérêts des collectivités chargées de la gestion publique de l'eau sur leur territoire et de leurs usagers. Sous l'impulsion de 14 collectivités locales issues des quatre coins de France, dont le SYDEC, l'Alliance France Eau Publique a été fondée dans les Landes en juillet 2012 en présence d'Henri Emmanuelli, alors député et président du Conseil général des Landes. Son engagement indéfectible en faveur de la régie publique a marqué l'Histoire.

France Eau Publique (FEP) : promouvoir et renforcer la gestion publique de l'eau

Fondée en juillet 2012 dans les locaux du Conseil général des Landes, le réseau France Eau Publique est, depuis, un pilier fondateur dans la défense et la promotion d'un mode de gestion basé sur la transparence, l'équité et la solidarité. Il joue un rôle crucial dans la préservation de la ressource en eau, la qualité des services aux usagers et l'accès à l'eau potable pour tous. En défendant les intérêts des acteurs publics de l'eau auprès des instances nationales et européennes, France Eau Publique contribue significativement au renforcement de la cohésion et de la solidarité entre les collectivités optant pour la régie.

« Les régies ont décidé de se regrouper pour un rapport de forces qui n'est pas négligeable, il faudra aussi le faire au niveau de Bruxelles ! »

Henri Emmanuelli,
(Sud-Ouest, 07/2012).

« L'eau est un bien commun, un patrimoine de l'humanité. Elle ne doit pas être une source de profits pour quelques-uns, mais un droit pour tous. »

Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes (1982-2017)

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le, les membres de FEP réaffir-
ment l'importance de la régie publique de l'eau et la nécessité de favoriser les échanges entre les diverses parties prenantes, afin de façonner une nouvelle culture collective de l'eau.



Cette Alliance a abouti à la formation d'une entité solide, partie intégrante de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR).

Elle rassemble aujourd'hui près de 550 membres et représente plus de 51 millions d'habitants.



De gauche à droite : Alain Siberchicot (Président du SYDEC), Christophe Lime Président de FEP (Grand Besançon Métropole), Henri Emmanuelli (Conseil départemental des Landes) réunis dans les Landes en juillet 2012.

France Eau Publique a fêté ses 10 ans à Bordeaux

Le 12 octobre 2023, France Eau Publique a célébré ses 10 ans à Bordeaux lors des Rencontres Nationales de l'Eau Publique. Cet événement a mis en lumière l'importance croissante de l'eau dans les politiques publiques et a souligné le rôle crucial de l'eau publique dans l'adaptation au changement climatique. La journée a réuni des élus locaux, des représentants nationaux du secteur de l'eau, ainsi que des acteurs des domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, du développement économique, de l'agriculture et de l'énergie. L'objectif était de favoriser le dialogue et de concevoir ensemble le service public de l'eau de demain.



Ouverture des Rencontres Nationales de l'Eau Publique 2023 à Bordeaux, autour de la question de "L'eau publique, moteur de l'adaptation au changement climatique".
Crédit photo : Régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

Scannez et découvrez





Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Scannez, découvrez !

Plongez dans l'histoire
et le patrimoine de
ce territoire landais,
en scannant ce QR-Code



Préserver les milieux naturels

50. Un assainissement durable, moderne et efficace

52. Thalie : évolution règlementaire et excellence environnementale
au cœur de la valorisation des déchets

54. Bilan énergétique : réduire sa consommation et son empreinte carbone



Un assainissement durable, moderne et efficace

Le SYDEC s'adapte aux évolutions démographiques et réglementaires du territoire en modernisant, agrandissant et pilotant étroitement son parc de stations d'épuration.

Des masses d'eau sous surveillance

Les agents du service Expertise et Pilotage Assainissement réalisent des autocontrôles pour vérifier la qualité des rejets des stations d'épuration et leur rendement.

Ces rejets sont effectués dans des cours d'eau en milieu superficiel ou infiltrés dans le sol pour rejoindre la nappe phréatique. Chaque type de rejet fait donc l'objet d'une surveillance rigoureuse :

▲ Concernant la surveillance des masses d'eau superficielles, 25 points sont soumis à un suivi particulier du milieu. Des prélèvements en amont et aval du point de rejet sont réalisés afin d'en mesurer l'impact sur la faune et la flore du cours d'eau.

Certains cours d'eau sont particulièrement sensibles aux rejets d'azote et de phosphore. D'autres

présentent des enjeux particuliers car ils se trouvent en amont de zone de baignade ou d'activités piscicoles.

▲ Les masses d'eau souterraines sont également surveillées. Les stations d'épuration situées sur le secteur côtier du département ont la particularité de pouvoir infiltrer les eaux traitées dans le sol. Elles rejoignent la nappe phréatique et participent ainsi à sa recharge. En 2023, 6,5 millions de m³ d'eaux traitées ont été infiltrés dans le sous-sol landais. Des prélèvements sont réalisés sur des forages situés à proximité des sites. Ainsi, 19 points de prélèvements sont mesurés et analysés pour vérifier l'impact qualitatif de ces infiltrations.

Les résultats permettent à l'exploitant d'optimiser les réglages de la station d'épuration pour en limiter l'impact sur les milieux récepteurs et sont transmis aux services de la Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Entretenir et moderniser le parc

Dans le but de répondre à l'évolution démographique du département des Landes et de maintenir un haut niveau de technicité des installations, le SYDEC assure l'entretien et la modernisation de son parc.

Au début de l'année 2023, les nouvelles stations d'épuration d'Onesse Laharie et Lалуque ont été mises en service.

Deux nouvelles installations de traitement sont actuellement en construction :

▲ Bénése Marenne, d'une capacité de 20 000 équivalent habitants, qui traitera également les eaux usées d'Angresse et une partie de celles de Soorts Hossegor,

▲ Roquefort, d'une capacité de 8 000 équivalent habitants, qui traitera par ailleurs les eaux usées d'Arue, Lencouacq et Sarbazan.

Les études pour la réalisation de deux autres stations d'épuration à Saint Geours d'Auribat et Gaillères ont été lancées en 2023.



STEP de Capbreton

Vers une gestion plus durable des systèmes d'assainissement : le diagnostic permanent comme pilier de l'excellence

La gestion efficace des systèmes d'assainissement représente un défi constant pour les collectivités locales. Dans cette quête d'excellence, le diagnostic permanent émerge comme une solution novatrice, répondant à une exigence réglementaire rigoureuse encadrée par l'arrêté ministériel du 31 juillet 2020.

Le concept de diagnostic permanent englobe l'ensemble des moyens et des pratiques déployés pour évaluer le fonctionnement d'un système d'assainissement, comprenant à la fois le réseau de collecte et la station d'épuration. Au-delà de sa dimension réglementaire, le diagnostic permanent revêt plusieurs objectifs clés :

▲ **Surveillance continue** : il permet de connaître en temps réel le fonctionnement du système d'assainissement, offrant ainsi une vision précise de son état opérationnel ;

▲ **Détection précoce des dysfonctionnements** : en identifiant rapidement les problèmes potentiels, il permet d'intervenir efficacement pour corriger les anomalies et limiter les impacts sur l'environnement ;

▲ **Évaluation de l'efficacité** : il assure le suivi et l'évaluation des actions préventives ou correctives mises en place, contribuant ainsi à une amélioration continue des performances du système ;

▲ **Optimisation des opérations** : en exploitant les données recueillies, il permet de cibler les secteurs défaillants et d'optimiser les opérations d'entretien et de travaux pour une gestion plus efficace des ressources.

Le déploiement du diagnostic permanent est en cours sur les 35 systèmes d'assainissement de plus de 2 000 équivalent habitants dont le SYDEC assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation. Ce processus implique la mise en place de nombreux outils de mesure et de fonctionnement, ainsi que l'installation de capteurs de mesure sur les réseaux de collecte de certains secteurs.

En 2023, le SYDEC a franchi une étape décisive en acquérant un logiciel dédié au traitement et à l'analyse des données de fonctionnement des réseaux de collecte et des stations d'épuration. Cet outil représente un levier majeur pour :

▲ **Répondre aux exigences réglementaires** ;

▲ **Quantifier les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel** ;

▲ **Cibler les secteurs défaillants** pour optimiser les opérations d'entretien et de travaux ;

▲ **Traiter les données issues des différents logiciels métiers**, pour mieux comprendre le fonctionnement des installations ;

▲ **Prioriser les investissements** en vue d'améliorer les systèmes d'assainissement.

La mise en œuvre du diagnostic permanent mobilise plusieurs services du SYDEC, notamment le Service Expertise et Pilotage Assainissement, le Service Planification et Moyens Mutualisés, ainsi que les Chefs de Pôle Assainissement des 4 secteurs d'exploitation. L'objectif ambitieux est de finaliser le déploiement de ce dispositif d'ici 2026. Pour atteindre cet objectif, le fonctionnement des services concernés a été ajusté. Les postes de Chefs de Pôle Assainissement ont été dédoublés afin de faire face à la charge de travail supplémentaire induite par la mise en œuvre du diagnostic permanent.

Cette démarche répond certes à un arrêté ministériel mais s'inscrit également dans la labellisation Responsabilité Sociétale des Organisations engagée par le SYDEC en 2023. En fiabilisant les systèmes d'assainissement, cette initiative vise à mieux protéger l'environnement, à fournir un service de qualité au coût le plus juste, à favoriser le développement des territoires et à offrir aux agents des outils facilitant leurs conditions de travail. Le diagnostic permanent se positionne ainsi comme un vecteur essentiel de progrès et de durabilité dans la gestion des ressources hydriques.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



L'engagement quotidien des agents de terrain



Laure Signoret, cheffe de Pôle assainissement pour le service d'exploitation de Tartas, témoigne sur son métier et sur la mise en place du diagnostic permanent :

« Je supervise actuellement 40 stations d'épuration. Le diagnostic permanent sera instauré prioritairement sur les stations de plus de 10 000 équivalent habitants, ensuite viendra le tour de celles de plus de 2 000 équivalent habitants.

Après un état des lieux initial, l'ensemble des déversoirs d'orage sera équipé de capteurs qui feront remonter les données. Le diagnostic permanent permettra dans un premier temps de quantifier les volumes déversés au milieu naturel, et dans un deuxième temps de chercher à réduire ces volumes en identifiant les travaux prioritaires à réaliser sur les réseaux. L'objectif étant de limiter au maximum les intrusions d'eaux parasites.

En plus de 20 ans, les métiers de l'assainissement collectif ont considérablement évolué. La prise de conscience a été énorme. Elle transparaît dans l'évolution des textes de loi qui demandent de fortes obligations de résultats et de transparence.

Au-delà de ces contraintes réglementaires, on ne peut exercer nos métiers sans avoir une conscience aiguë de l'importance de la maîtrise de nos impacts sur l'environnement. »



Thalie : évolution réglementaire et excellence environnementale au cœur de la valorisation des déchets

Située à Campet et Lamolère, l'usine de compostage Thalie représente un élément central dans le paysage de la gestion et la valorisation des déchets extraits des stations d'épuration des Landes. Attentif à rester conforme aux évolutions du contexte réglementaire, le SYDEC veille à adapter les pratiques et les installations afin de conserver le haut niveau de qualité et de durabilité qui caractérise l'usine.



Lots de compost

Une usine moderne, résiliente et autonome

Traitant annuellement 15 000 tonnes de boues de stations d'épuration, dont 5 000 provenant de collectivités extérieures, cette usine joue un rôle clé dans la transformation des déchets en ressources valorisables. En combinant ces boues avec 13 650 tonnes de déchets verts, l'usine produit environ 10 800 tonnes de compost normalisé (NFU 44-095) par an, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la promotion de pratiques agricoles durables.

Géré par une équipe de six agents à temps plein, le fonctionnement de l'usine est caractérisé par une automatisation complète du processus de fabrication du compost. Cette automatisation garantit une hygiénisation efficace des boues grâce à une élévation contrôlée de la température, assurant ainsi la sécurité sanitaire des produits finaux.

Le compost produit est majoritairement réutilisé par les agriculteurs locaux comme amendement organique pour leurs cultures. Cette utilisation favorise la santé des sols et réduit la dépendance aux engrais chimiques, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

En outre, l'usine Thalie s'engage dans une démarche de développement durable en exploitant l'énergie solaire. Ses toitures sont équipées de 8 000 m² de panneaux photovoltaïques, générant annuellement 1 000 mégawatts.

Une autre facette de l'engagement environnemental de l'usine réside dans la valorisation locale des effluents issus du traitement de l'air. Ceux-ci sont transformés en ammoniacque et en nitrate de sodium. Ce dernier est ensuite utilisé pour le traitement du sulfure d'hydrogène dans les réseaux de collecte, protégeant ainsi le personnel et les réseaux d'assainissement.

Contexte législatif encadrant les activités de l'usine Thalie

Le paysage réglementaire évolue avec le projet de réglementation «Socle Commun», visant à encadrer l'innocuité et l'efficacité de toutes les matières fertilisantes et supports de culture (MFSC), y compris le compost produit par Thalie. Cette initiative, en accord avec la Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), vise à promouvoir le développement de l'économie circulaire tout en garantissant la qualité des produits destinés à l'agriculture.

Le décret compostage n° 2021-1179 du 14 septembre 2021 vient également renforcer la réglementation relative au compostage des boues d'épuration et

digestats de boues d'épuration avec des structurants. Ce décret établit des directives spécifiques pour la réduction progressive de la proportion de déchets verts par rapport aux boues au fil du temps. Au 1er janvier 2022, la proportion de déchets verts ne devait pas excéder 100 % (soit au maximum 1 tonne de déchets verts pour 1 tonne de boues). À compter du 1er janvier 2024, celle-ci passe à 80%. Cette exigence a été devancée et respectée dès 2023. Ce seuil de 80% de déchets verts pourrait être abaissé au 1er janvier 2026 selon les conclusions d'un rapport en cours d'élaboration par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Ce rapport sera remis au ministère de l'environnement qui décidera de l'abaissement ou non de ce taux en fonction de la disponibilité du gisement national de déchets verts.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Une demande d'Autorisation Environnementale pour un ajustement administratif des activités de l'usine de compostage est en cours. L'enquête publique qui s'est déroulée du 10 octobre au 10 novembre 2023 a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur, sous réserve de quelques aménagements, notamment la réhabilitation de l'installation de désodorisation et la mise en place d'un suivi continu des émissions d'odeurs.

L'application de cette nouvelle réglementation ne viendra pas remettre en cause la qualité du compost produit à Thalie mais encadrera différemment sa production et son utilisation.



Broyage des déchets verts



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



14 VIE AQUATIQUE





Bilan énergétique : réduire sa consommation et son empreinte carbone

Répondre à l'envolée des prix de l'énergie et maîtriser son empreinte énergétique : tels sont les défis que doit relever le SYDEC. En réaction à la hausse tarifaire observée en 2022, le SYDEC a mis en place une stratégie complète afin de diminuer la consommation énergétique des ouvrages de l'Eau et de l'Assainissement. À l'heure du bilan, ces actions ont-elles porté leurs fruits ?

Une hausse de la facturation très forte, mais maîtrisée

La facturation de l'électricité a connu une hausse spectaculaire de 115,6 % entre 2021 et 2023. Cette augmentation est principalement due à l'envolée des coûts sur les marchés de l'électricité, directement liée au contexte géopolitique.

Toutefois, cette hausse est restée maîtrisée grâce à la protection offerte par le groupement d'achat de la Nouvelle-Aquitaine. Ce groupement régional, formé avec les Syndicats départementaux voisins en 2014, vise à acheter de l'électricité et du gaz à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Il permet au SYDEC et aux communes adhérentes d'optimiser les factures énergétiques et de maîtriser les coûts face à la hausse des prix de l'énergie.

En s'appuyant sur ces tarifs négociés, la hausse de la facturation d'électricité a été limitée à deux fois le prix initial, tandis que d'autres collectivités et entreprises ont vu leurs factures augmenter jusqu'à trois ou quatre fois.

Une consommation à la baisse

Malgré cette hausse des coûts, le SYDEC a réussi à éviter une facturation supplémentaire considérable grâce à une gestion efficace des besoins énergétiques de ses sites. Cette diminution de la consommation entre les années 2021 et 2023 s'élève à 2,6 %.

Comment expliquer cette baisse ? Plusieurs leviers ont été activés :

▲ Photovoltaïque et autoconsommation

Depuis plusieurs années, le SYDEC équipe ses stations d'épuration de panneaux photovoltaïques. Les sites de Léon, Vielle Saint Giron, Saint Julien en Born et Rion des Landes atteignent déjà un niveau d'autoconsommation de 40%. En 2023, le site de Parentis en Born a été équipé à son tour. Pour la STEP de Bénesse Marenne - Griouat, l'installation des panneaux interviendra en 2024, tout comme pour les ateliers techniques du centre d'exploitation de Roquefort.

▲ Optimisation des pratiques et des équipements

L'exploitation des ouvrages a été adaptée afin de privilégier les plages horaires tarifaires les plus avantageuses.

Le renouvellement des équipements se fait en privilégiant des systèmes plus économes : moteurs haut rendement, installation de variateurs de vitesse et de fréquence...

La régulation de l'aération optimisée à l'aide de sondes spécifiques permet de mieux maîtriser les consommations. Tous les agents de l'assainissement ont été formés sur ce point précis.

Enfin, la maintenance des équipements d'aération fait l'objet d'une attention particulière. De nouvelles pistes sont à l'étude comme la systématisation d'injection

d'acide formique pour nettoyer les diffuseurs et les membranes de ces installations. En effet, cette pratique limite les pertes de charge et la sollicitation des surpresseurs durant les heures de tarification élevée.

Un bilan prometteur

En combinant des actions portant sur les prix d'achat, l'autoconsommation et l'optimisation de l'exploitation, le SYDEC a su mettre en place une stratégie efficace pour conserver le contrôle de sa consommation et de sa facturation.

+ de 390 k€ TTC

économisés en 2023 grâce aux actions d'optimisation et l'autoconsommation

soit 5,6%

du montant total de la facture d'électricité de la Direction Technique de l'Eau et de l'Assainissement.

Ces résultats encourageants incitent le SYDEC à maintenir ses efforts en vue de gérer toujours plus efficacement ses coûts et de garder la maîtrise de sa consommation énergétique.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



STEP de Parentis en Born



Panneaux photovoltaïques de la STEP de Saint Julien en Born



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



Scannez, découvrez !

Plongez dans l'histoire
et le patrimoine de
ce territoire landais,
en scannant ce QR-Code



Les panoramas

- 58. Eau potable - Les chiffres clés
- 60. Eau potable - Le compte administratif
- 62. Assainissement collectif - Les chiffres clés
- 64. Assainissement collectif - Le compte administratif
- 66. Assainissement non collectif - Les chiffres clés
- 67. Assainissement non collectif - Le compte administratif
- 68. Les indicateurs de l'eau potable
- 70. Les indicateurs de l'assainissement
- 72. La facture de l'eau et de l'assainissement pour 120 m³
- 74. Les tarifs 2024 par commune





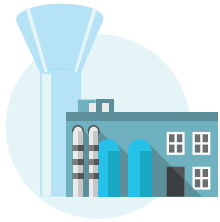
Les chiffres 2023 DE L'EAU POTABLE



Périmètre en régie

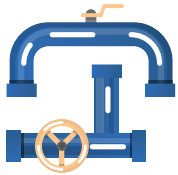


Patrimoine



Production d'eau

99 forages exploités
27 usines de traitement
148 réservoirs
 (53 965 m³ de stockage)



Réseau de distribution

6 152 km de réseau
17 abonnés/km de réseau
1 071 fuites réparées



Performance

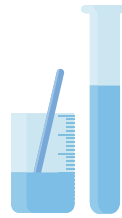
85,6 % de rendement de réseau
1,125 m³/km/j d'indice linéaire de pertes en réseau
490 000 m³ d'eau préservée



Investissement

8,7 M€ d'investissement
112 km de réseaux renouvelés en 5 ans, dont 27,7 km en 2023
34,3 km de réseaux neufs (extension) en 5 ans, dont 8,3 km en 2023

Qualité



Conformité

100 % de conformité bactériologique
797 analyses bactériologiques
99,5 % de conformité physico-chimique
818 analyses physico-chimiques

Prix



Prix moyen de l'eau potable en 2024

1,522€ HT/m³
 (redevance SYDEC)
0,432€ HT/m³
 (redevances Agence de l'Eau)
2,062€ TTC/m³

Prix moyen de l'eau assainie en 2024

3,697€ HT/m³
 (redevance SYDEC)
0,682€ HT/m³
 (redevances Agence de l'Eau)
4,729€ TTC/m³

Abonnés



155 communes desservies
53 Unités de Gestion (UGE)
107 275 abonnés

91 % de particuliers

6 % de professionnels

3 % de communaux et établissements publics

78 m³/an consommés en moyenne par foyer

Interventions



11 593 interventions chez les abonnés

682 branchements neufs



99,5 % de taux de satisfaction



Eau potable

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le résultat de l'exercice a légèrement progressé entre 2022 et 2023.

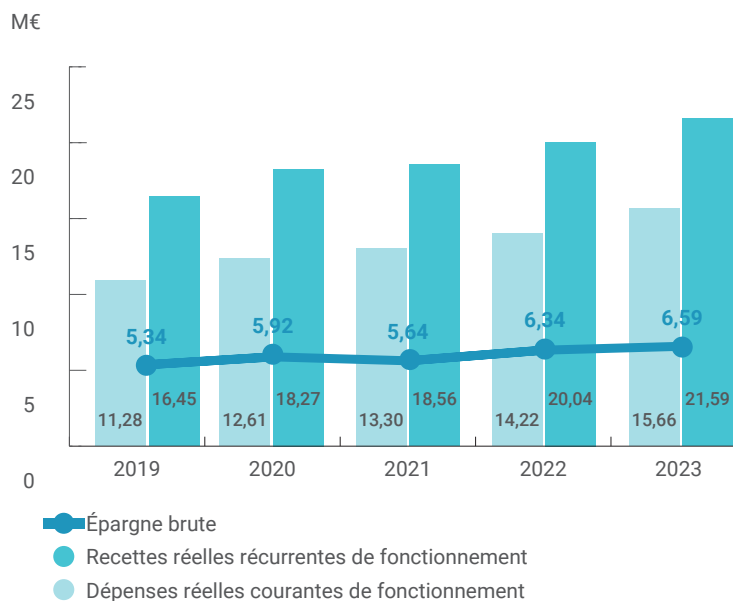
Le niveau d'investissement est resté soutenu,
bien supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

FONCTIONNEMENT EN €

Dépenses	27 395 487	Recettes	31 674 926
Charges à caractère général	7 267 731	Ventes d'eau	18 379 048
Masse salariale	6 468 661	Ventes en gros	1 177 916
Charges de gestion	1 416 028	Autres produits	2 094 785
Charges financières	276 106	-	-
Taxes et redevances	6 276 742	Taxes et redevances	6 613 789
Charges exceptionnelles	208 904	Recettes exceptionnelles	159 112
Dotations pour dépréciation créances	425 000	Reprise sur provisions créances clients	0
Dotations aux amortissements	5 050 058	Amortissement des subventions	1 084 518
Autres dépenses d'ordre	6 257	Autres recettes d'ordre	2 165 759
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	4 279 439		

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES

L'épargne brute s'établit à 6,6 M€
et progresse par rapport à 2022.



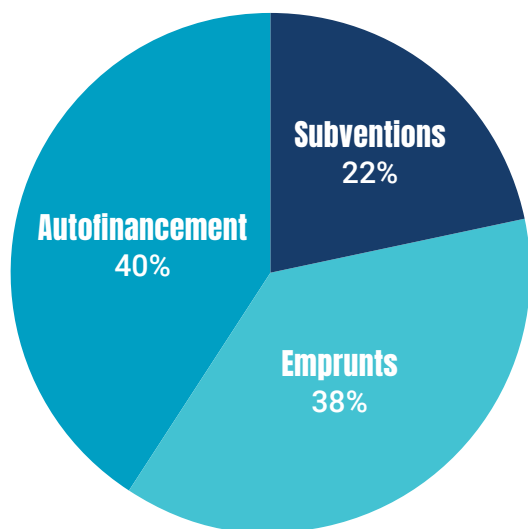


INVESTISSEMENT EN €

Dépenses	13 562 966	Recettes	13 866 544
Remboursement capital des emprunts	1 241 799	Emprunts	4 000 000
Remboursement OCLT	0	Emprunts de consolidation	0
Equipements	358 826	Subventions	2 323 730
Déficit transféré	0	Excédent transféré	0
Travaux	8 690 164	Contributions des communes	0
Autres dépenses	0	Autres financements	14 247
-	-	Affectation en réserves du résultat	2 472 252
Déficit reporté	21 900	Excédent reporté	0
Amortissement des subventions	1 084 518	Amortissement des immobilisations	5 050 058
Autres dépenses d'ordre	2 165 759	Autres recettes d'ordre	6 257
SOLDE D'INVESTISSEMENT	303 578		

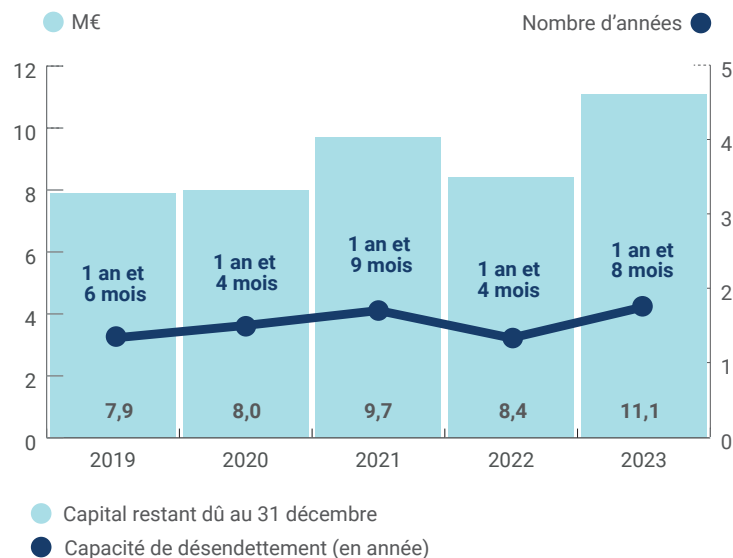
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

9 M€ d'investissements ont été réalisés.
Ils ont été financés par :



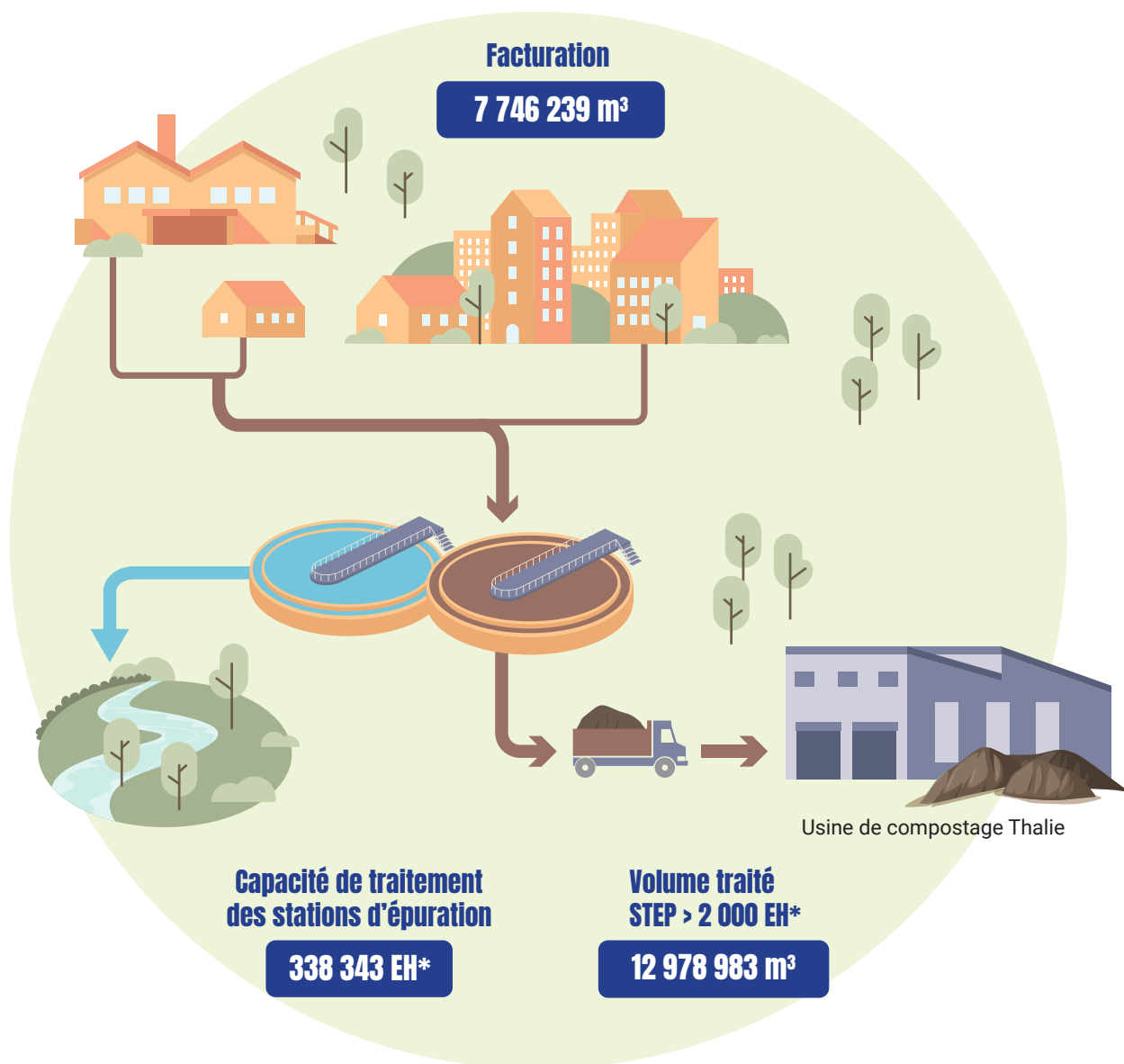
REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La capacité de désendettement est de 1 an et 8 mois et l'encours de la dette s'élève à 11,1 M€ à fin 2023.





Les chiffres 2023 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Périmètre en régie

*EH : Équivalent Habitants



Patrimoine

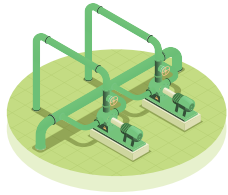
Collecte et traitement

121 systèmes de collecte

108 stations d'épuration

652 postes de relevage

dont 27 stations comprises entre 2 000 et 10 000 EH* et 7 stations > 10 000 EH*



Réseau de collecte

1 604 km de réseau

51 abonnés/km de réseau



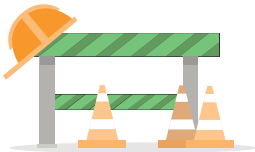
Valorisation des boues

Usine de compostage Thalie

14 828 T de boues traitées

13 654 T de déchets verts incorporés

10 853 T de compost normalisé



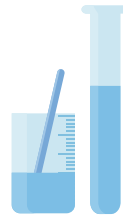
Investissement

12,8 M€ d'investissement

30,6 km de réseaux renouvelés en 5 ans, dont 6,9 km en 2023

53 km de réseaux neufs (extension) en 5 ans, dont 7,7 km en 2023

Qualité



Conformité

98 % de conformité sur step > 2 000 EH *

622 autocontrôles réalisés sur l'ensemble des stations d'épuration

Prix



Prix moyen de l'assainissement collectif en 2024

2,196€ HT/m³

(redevance SYDEC)

0,250€ HT/m³

(redevance Agence de l'Eau)

2,691€ TTC/m³

Prix moyen de l'eau assainie en 2024

3,697€ HT/m³

(redevance SYDEC)

0,682€ HT/m³

(redevances Agence de l'Eau)

4,729€ TTC/m³

Abonnés



120 communes desservies

81 042 abonnés

92 % de particuliers

6 % de professionnels

2 % de communaux et établissements publics

Interventions



1 665 interventions chez les abonnés

379 branchements neufs

99,5 % de taux de satisfaction



Assainissement collectif

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le résultat de l'exercice a progressé de 8,7% (0,7 M€) entre 2022 et 2023.

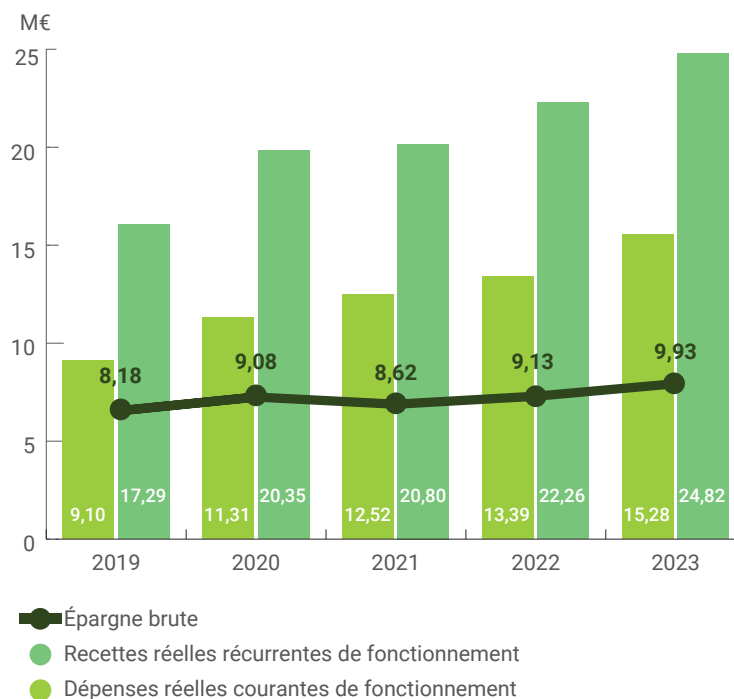
Le niveau d'investissement est resté soutenu,
bien supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

FONCTIONNEMENT EN €

Dépenses	25 128 103	Recettes	29 555 605
Dépenses d'exploitation	7 249 651	Redevances aux usagers	18 989 234
Masse salariale	4 843 972	PFAC	2 601 231
Charges de gestion	1 377 555	Autres produits	2 907 245
Charges financières	1 369 027	Subventions d'exploitation	290 503
Taxes et redevances reversées	0	Taxes et redevances collectées	0
Dépenses exceptionnelles	314 897	Recettes exceptionnelles	1 360 953
Dotation pour dépréciation créances	410 000	Reprise/prov pour créances douteuses	0
Dotations aux amortissements	9 563 002	Amortissement des subventions	2 638 187
Autres dépenses d'ordre	0	Autres recettes d'ordre	768 251
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	4 427 501		

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECKETTES

L'épargne brute s'établit à 9,9 M€ et progresse par rapport à 2022.





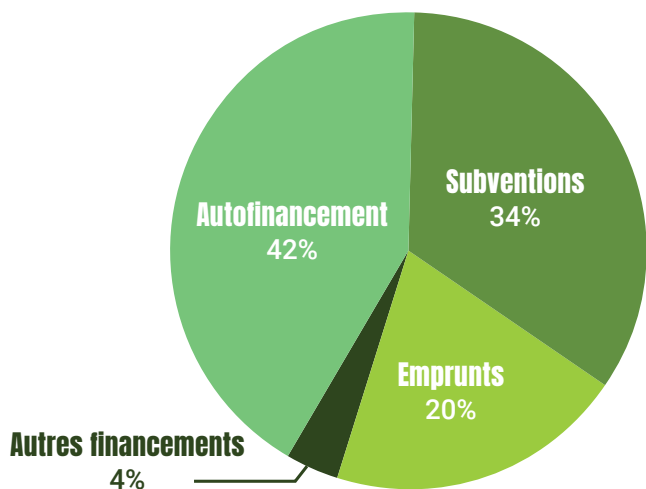
INVESTISSEMENT EN €

Dépenses	25 659 989	Recettes	23 109 525
Remboursement capital des emprunts	4 256 764	Emprunts	4 000 000
Remboursement OCLT	0	Emprunts de consolidation	0
Equipements	2 031 682	Subventions	6 722 808
Bâtiments	444 849	Contributions des communes	321 547
Travaux	12 544 589	Autres financements	183 082
Opérations pour compte de tiers	205 944	Opérations pour compte de tiers	200 000
Autres dépenses	698 241	Affectation en réserves du résultat	2 119 085
Déficit reporté	2 071 483	-	-
Amortissement des subventions	2 638 187	Amortissements des immobilisations	9 563 002
Autres dépenses d'ordre	768 251	Autres recettes d'ordre	0
SOLDE D'INVESTISSEMENT	- 2 550 465		

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

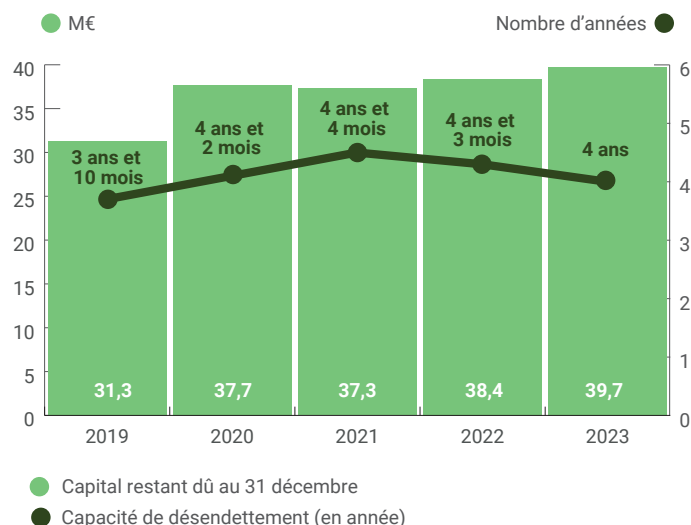
15,2 M€ d'investissements ont été réalisés dont 12,8 M€ de travaux, 2 M€ d'équipements et 0,4 M€ pour la finalisation de la construction de bâtiment d'exploitation.

Ils ont été financés par :



REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La capacité de désendettement est de 4 ans et l'encours de la dette s'élève à 39,7 M€ à fin 2023.





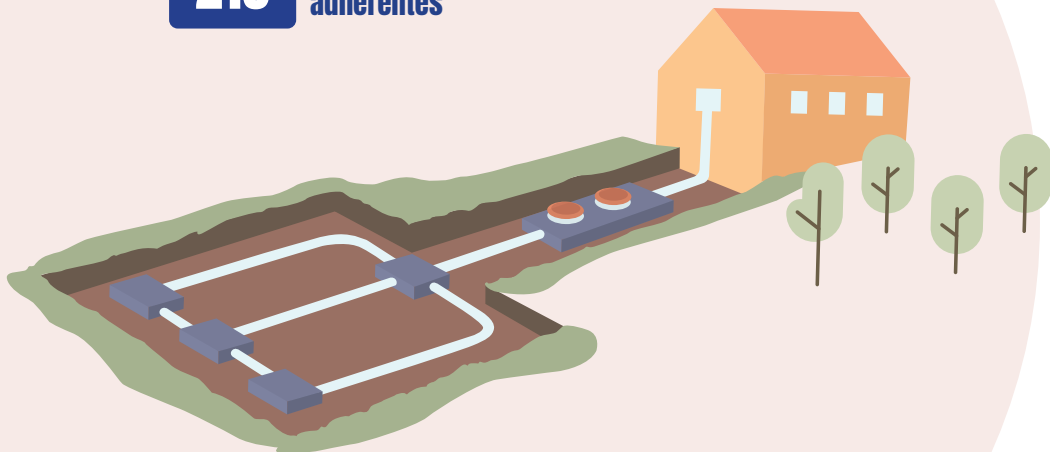
Les chiffres 2023 DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

37 741

installations d'assainissement
individuel sur le territoire

213

communes
adhérentes



Nombre de contrôles

564 de conception

638 de réalisation

3 130 périodiques
de bon fonctionnement

755 de bon fonctionnement
dans le cadre d'une
vente immobilière

Conformités

96,08 % d'installations
neuves conformes

25,96 % d'installations
conformes dans le cadre
d'une vente immobilière



Assainissement non collectif

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Un résultat de l'exercice 2023 déficitaire avec le ralentissement du secteur immobilier. Malgré cela, ce budget se clôture avec un excédent de fonctionnement de 650 k€.

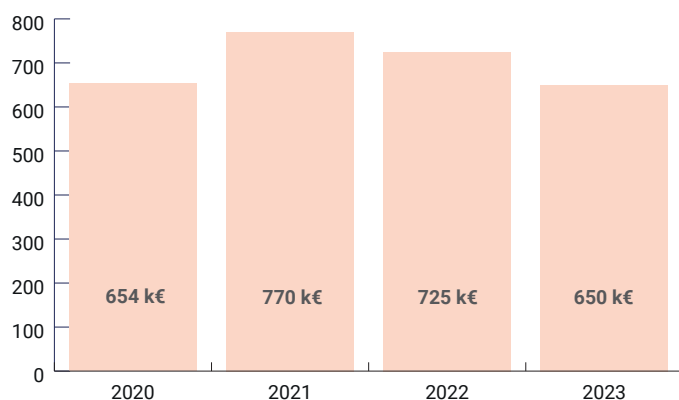
FONCTIONNEMENT EN €

Dépenses	661 491	Recettes	586 422
Charges à caractère général	9 824	Redevances des contrôles	541 250
Charges de personnel	522 411	Autres produits	1 305
Charges de gestion	66 528	Subventions de l'Agence de l'Eau	0
Charges financières	0	Autres produits de gestion courante	0
Dépenses exceptionnelles	3 260	Produits exceptionnels	0
Dotation pour créances douteuses	10 000	-	-
Dotations aux amortissements	49 467	Amortissement des subventions	43 868
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 75 069		

INVESTISSEMENT EN €

Dépenses	116 002	Recettes	83 785
Équipements	128	Subventions	34 317
Zonages	42 802	Autres financements	0
Autres dépenses	0	Affectation en réserves du résultat	0
Déficit reporté	29 205	-	-
Amortissement des subventions	43 868	Amortissement des immobilisations	49 467
SOLDE D'INVESTISSEMENT	- 32 217		

ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT



Tarifs 2024 (Identiques depuis 2019)

Contrôle de bon fonctionnement

70 € HT

tous les 10 ans

Contrôle de conception / réalisation

300 € HT

Contrôle dans le cadre d'une vente immobilière

200 € HT



L'eau potable

LES INDICATEURS 2023

Tarifs	Objectif SYDEC	Au 1 ^{er} janvier 2022	Au 1 ^{er} janvier 2023	Au 1 ^{er} janvier 2024
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (D102.0)	Sans objet	1,878 €	2,042 €	2,062 €

Abonnés	Objectif SYDEC	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)	Sans objet	175 723	181 678	179 892
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (D151.0)	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour 😊
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)	< 10 pour 1 000 abonnés	6,0 pour 1 000 abonnés	5,5 pour 1 000 abonnés	4,3 pour 1 000 abonnés 😊 Nombre de coupures d'eau non programmées : 458
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1)	99 % dans les 24 h	99,6 %	99,6 %	99,8 % 😊 Nombre d'ouvertures : 10 589 Nombre d'ouvertures avec délai respecté : 10 563
Taux de réclamations écrites (P155.1)	< 3 pour 1 000 abonnés	1,10 pour 1 000 abonnés	0,91 pour 1 000 abonnés	1,07 pour 1 000 abonnés 😊 Nombre de réclamations écrites : 115

Réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2B)	> 85 points	97 points	97 points	99 points 😊
Rendement du réseau de distribution (P104.3)	> 80 % en moyenne	84,1 %	84,1 %	85,6 % 😊 Volume consommé autorisé : 11 788 068 m ³ Volume produit : 15 436 395 m ³ Volume importé : 2 052 141 m ³ Volume exporté : 3 174 835 m ³
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	< 2,000 m ³ /km/jour	1,405 m ³ /km/jour	1,405 m ³ /km/jour	1,183 m³/km/jour 😊 Volume mis en distribution : 14 313 701 m ³ Volume comptabilisé ramené sur 12 mois : 11 656 440 m ³ Longueur du réseau : 6 152 km



Réseau	Objectif SYDEC	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3)	< 1,700 m ³ /km/jour	1,331 m ³ /km/jour	1,339 m ³ /km/jour	1,125 m³/km/jour 😊 Volume mis en distribution : 14 313 701 m ³ Volume consommé autorisé : 11 788 068 m ³ Longueur du réseau : 6 152 km
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	> 0,30 %	0,29 %	0,32 %	0,36 % 😊 Longueur renouvelée en 2023 : 27,725 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 111,758 km Longueur du réseau : 6 152 km

Qualité de l'eau

Qualité des eaux (P101.1-P102.1)	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an > 99 %	100 %	100 %	100 % 😊 Nombre de prélèvements bactériologiques : 797 dont 797 conformes
	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques > 98 %	99,9 %	98,6 %	99,5 % 😊 Nombre de prélèvements physico-chimiques : 818 dont 812 conformes (1 non conformité à Castets, 2 à Onesse Laharie, 2 au SI Pouy des Eaux et 1 à la zone Adour Seignanx)
Indice d'avancement de la ressource en eau (P108.3)	> 80 %	80 %	80 %	80 % 😊

Gestion financière

Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P109.0)	Sans objet	0,002 €/m ³	0,002 €/m ³	0,002 €/m³ (26,4 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)
Durée d'extinction de la dette du SYDEC (P153.2)	< 5 ans	1 an et 9 mois	1 an et 4 mois	1 an et 8 mois 😊
Taux des impayés sur factures de l'année précédente (P154.0)	5 % à 3 mois 2 % à 1 an	8,1 % à 3 mois 5,5 % à 1 an	8,5 % à 3 mois 4,2 % à 1 an	7,4 % à 3 mois 3,0 % à 1 an 😞



L'assainissement collectif

LES INDICATEURS 2023

Tarifs	Objectif SYDEC	Au 1 ^{er} janvier 2022	Au 1 ^{er} janvier 2023	Au 1 ^{er} janvier 2024
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (D204.0)	Sans objet	2,466 €	2,678 €	2,691 €

Abonnés	Objectif SYDEC	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (D201.0)	Sans objet	122 654	132 767	134 277
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1)	100 %	99,4 %	99,4 %	99,4 % Nombre d'abonnés potentiels qui appartiennent à une zone d'assainissement collectif : 81 526
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers en % (P251.1)	0 pour 1 000 habitants desservis	0,03 pour 1 000 habitants desservis	0,01 pour 1 000 habitants desservis	0,01 pour 1 000 habitants desservis Nombre de débordements : 1
Taux de réclamations écrites (P258.1)	< 3 pour 1 000 abonnés	0,6 pour 1 000 abonnés	0,3 pour 1 000 abonnés	0,3 pour 1 000 abonnés 😊 Nombre de réclamations écrites : 24

Réseau	Objectif SYDEC	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0)	Sans objet	28	30	29
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P202.2B)	> 75 points	89 points	91 points	91 points 😊
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)	< 5 pour 100 km de réseau	3,4 points noirs pour 100 km de réseau	3,4 points noirs pour 100 km de réseau	2,7 points noirs pour 100 km de réseau 😊 Nombre de points noirs : 43
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif (P253.2)	> 0,30 %	0,35 %	0,35 %	0,38 % 😊 Longueur renouvelée en 2023 : 6,890 km Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 30,574 km Longueur totale du réseau : 1 604 km



Collecte	Objectif SYDEC	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
Conformité de la collecte en % (P203.3)	100 %	98,58 %	98,75 %	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)	100 points	100 points	100 points	100 points 😊

Assainissement des communes réglementaires issues de la directive européenne ERU, cet indicateur n'est plus à renseigner.

Boues

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS (D203.0)	Sans objet	1 939	2 036	2018 😊
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation en % (P206.3)	100 %	100 %	100 %	100 % 😊

Épuration

Conformité des équipements d'épuration en % (P204.3)	100 %	100 %	100 %	Au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU, cet indicateur n'est plus à renseigner.
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration en % (P205.3)	100 %	97,7 %	90 %	
Conformité des performances des équipements d'épuration > 2 000 EH au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'eau (P254.3)	98 % avec aucun bilan non conforme sur la même station sur 3 années consécutives	98,3 %	99,4 %	98 % 😊 (1 non conformité pour les stations d'épuration de Gastes, Morcenx la Nouvelle, Ondres et 2 non conformités à Sainte Eulalie en Born)

Gestion financière

Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P207.0)	Non défini	0,003 €/m ³	0,003 €/m ³	0,003 €/m ³ (19,8 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)
Durée d'extinction de la dette du SYDEC (P256.2)	< 7 ans	4 ans et 4 mois	4 ans et 3 mois	4 ans 😊
Taux des impayés sur factures de l'année précédente (P257.0)	5 % à 3 mois 2 % à 1 an	8,8 % à 3 mois 4,9 % à 1 an	7,4 % à 3 mois 2,9 % à 1 an	6,3 % à 3 mois 2,7 % à 1 an 😞

L'assainissement non collectif

LES INDICATEURS 2023

Abonnés

Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif (D 301.0) : **62 850 habitants**

Activité

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) : **120/120**

Conformité

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3) : **92,8 %**



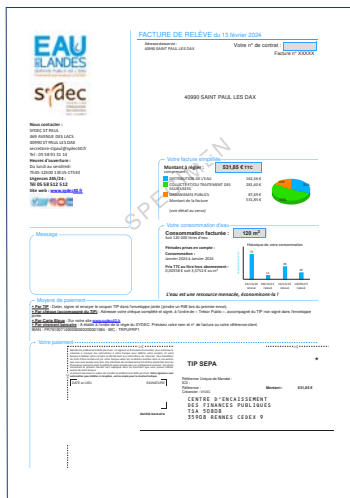
La facture de l'eau et de l'assainissement pour une consommation annuelle de 120 m³ en 2024

La présentation de la facture d'eau est règlementée par l'arrêté du 10 juillet 1996.

Elle se compose de trois rubriques :

- A** Distribution de l'eau
- B** Collecte et traitement des eaux usées
- C** Organismes publics : Agence de l'Eau Adour-Garonne

Recto



SYDEC
syndicat d'équipement des communes des Landes

FACTURE DE RELÈVE du 13 février 2024

Adresse desservie : 40990 SAINT PAUL LES DAX
 Votre n° de contrat :
 Facture n° XXXXX

40990 SAINT PAUL LES DAX

Nous contacter :
 SYDEC ST PAUL
 469 AVENUE DES LACS
 40990 ST PAUL LES DAX
 secretaire-stpaul@sydec40.fr
 Tel : 05 58 91 31 14
Heures d'ouverture :
 Du lundi au vendredi
 7h45-12h00 13h15-17h30
Urgences 24h/24 :
 Tél 05 58 512 512
 Site web : www.sydec40.fr

Votre facture simplifiée

Montant à régler :	531,85 € TTC
comprenant :	
A DISTRIBUTION DE L'EAU	162,56 €
B COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES	281,60 €
C ORGANISMES PUBLICS	87,69 €
Montant de la facture	531,85 €

(voir détail au verso)

Votre consommation d'eau

Consommation facturée : 120 m³
 Soit 120 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :
 Consommation : Janvier 2024 à Janvier 2024

Prix TTC au litre hors abonnement :
 0,00358 € soit 3,5752 € au m³

Historique de votre consommation

L'eau est une ressource menacée, économisons-la !

Moyens de paiement

- **Par TIP :** Dater, signer et envoyer le coupon TIP dans l'enveloppe jointe (joindre un RIB lors du premier envoi).
- **Par chèque (accompagné du TIP) :** Adresser votre chèque complété et signé, à l'ordre de « Trésor Public », accompagné du TIP non signé dans l'enveloppe jointe.
- **Par Carte Bleue :** Sur notre site www.sydec40.fr
- **Par virement bancaire :** A établir à l'ordre de la région du SYDEC. Précisez votre nom et n° de facture ou votre référence client.
 IBAN : FR761007140000000020021084 - BIC : TRPUPFRP1

Votre paiement

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU	SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : _____
 Titulaire du compte : _____

TIP SEPA *

Référence Unique de Mandat : ICS : _____
 Référence : _____
 Créancier : SYDEC

Montant : 531,85 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 50808
 35908 RENNES CEDEX 9

Historique des consommations

Modes de règlement possibles



Le prix de l'eau potable se compose :

De la redevance SYDEC constituée :

- 1** d'une part fixe annuelle (abonnement)
- 2** d'une part proportionnelle liée à la consommation d'eau

Des redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- 3** lutte contre la pollution : 0,330 € HT/m³
- 4** préservation des ressources en eau : 0,102 € HT/m³
- 5** de la TVA applicable sur les redevances SYDEC et Agence de l'Eau Adour-Garonne : 5,5 %

Le prix de l'assainissement collectif se compose :

De la redevance SYDEC constituée :

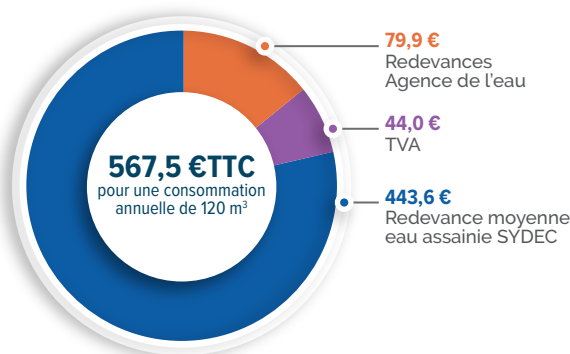
- 6** d'une part fixe annuelle (abonnement)
- 7** d'une part proportionnelle liée à la consommation d'eau

De la redevance Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- 8** modernisation des réseaux de collecte : 0,250 € HT/m³
- 9** de la TVA applicable sur les redevances SYDEC et Agence de l'Eau Adour-Garonne : 10 %

Facture eau assainie moyenne pour une consommation annuelle de 120 m³ en 2024 :

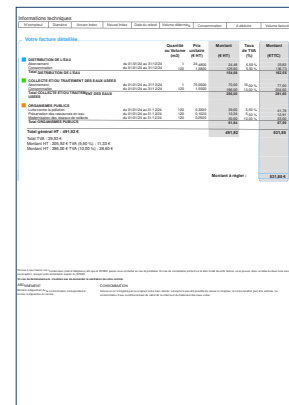
567,5 € TTC
dont
245,8 € TTC pour l'eau potable
321,7 € TTC pour l'assainissement collectif



Consommation Taux de TVA

Informations techniques				Consommation	Taux de TVA				
N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé	
Votre facture détaillée									
					Quantité ou Volume (m3)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€ TTC)
DISTRIBUTION DE L'EAU									
Abonnement				du 01/01/24 au 31/12/24	1	24,4800	24,48	5,50 %	25,83
Consommation	1	2		du 01/01/24 au 31/12/24	120	1,0800	129,60	5,50 %	136,73
Total DISTRIBUTION DE L'EAU							154,08		162,56
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES									
Abonnement				du 01/01/24 au 31/12/24	1	70,0000	70,00	10,00 %	77,00
Consommation	6	7		du 01/01/24 au 31/12/24	120	1,5500	186,00	10,00 %	204,60
Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES							256,00		281,60
ORGANISMES PUBLICS									
Lutte contre la pollution	3			du 01/01/24 au 31/12/24	120	0,3300	39,60	5,50 %	41,78
Préservation des ressources en eau		4		du 01/01/24 au 31/12/24	120	0,1020	12,24	5,50 %	12,91
Modernisation des réseaux de collecte			8	du 01/01/24 au 31/12/24	120	0,2500	30,00	10,00 %	33,00
Total ORGANISMES PUBLICS							81,84		87,69
Total général HT : 491,92 €							491,92		531,85
Total TVA : 39,93 €									
Montant HT : 205,92 € TVA (5,50 %) : 11,33 € 5									
Montant HT : 286,00 € TVA (10,00 %) : 28,60 € 9									
Montant à régler :									531,85 €

Verso





Les tarifs 2024 par commune

A

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **
ADOUR SEIGNANX										
ONDRES	27,00	1,085	1,310	1,84	32,00	1,940	2,207	2,702	3,517	4,540
SAINT MARTIN DE SEIGNANX	27,00	1,085	1,310	1,84	32,00	1,940	2,207	2,702	3,517	4,540
TARNOS	27,00	1,085	1,310	1,84	32,00	1,940	2,207	2,702	3,517	4,540
AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX										
BENESSE LES DAX	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
GOURBERA	46,00	1,290	1,673	2,22						
HERM	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
HEUGAS	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
MEES	44,00	< à 20 m ³ : 0,490 > à 20 m ³ : 1,330	1,557	2,10	60,00	< à 20 m ³ : 0,530 > à 20 m ³ : 2,030	2,280	2,783	3,837	4,881
SAINT PANDELON	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
SAINT PAUL LES DAX	24,48	1,080	1,284	1,81	70,00	1,550	2,133	2,622	3,417	4,420
SAINT VINCENT DE PAUL	44,00	< à 20 m ³ : 0,490 > à 20 m ³ : 1,330	1,557	2,10	60,00	< à 20 m ³ : 0,530 > à 20 m ³ : 2,030	2,280	2,783	3,837	4,881
SAUGNAC ET CAMBRAN	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
TETHIEU	44,00	< à 20 m ³ : 0,490 > à 20 m ³ : 1,330	1,557	2,10	60,00	< à 20 m ³ : 0,530 > à 20 m ³ : 2,030	2,280	2,783	3,837	4,881
YZOSSE	44,00	< à 20 m ³ : 0,490 > à 20 m ³ : 1,330	1,557	2,10	60,00	< à 20 m ³ : 0,530 > à 20 m ³ : 2,030	2,280	2,783	3,837	4,881

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **
A AIRE SUR ADOUR										
AIRE SUR L'ADOUR	23,00	1,400	1,592	2,13	32,00	2,030	2,297	2,801	3,888	4,936
EUGENIE LES BAINS					64,00	1,490	2,023	2,501		
C CHALOSSE TURSAN										
AUBAGNAN					64,00	1,870	2,403	2,919		
BAS MAUCO					64,00	1,870	2,403	2,919		
COUDURES					64,00	1,870	2,403	2,919		
HAUT MAUCO	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	1,630	2,163	2,655	3,775	4,811
HORSARRIEU					64,00	1,870	2,403	2,919		
MONTGAILLARD					64,00	1,820	2,353	2,864		
MONTSOUE					64,00	1,870	2,403	2,919		
SAINT CRICQ CHALOSSE					64,00	2,000	2,533	3,062		
CŒUR HAUTE LANDE										
ARGELOUSE	68,00	1,030	1,597	2,14						
BELHADE	68,00	1,030	1,597	2,14						
BELIS	68,00	1,030	1,597	2,14						
BROCAS LES FORGES	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593



Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **
C CŒUR HAUTE LANDE										
CALLEN	68,00	1,030	1,597	2,14						
CANENX	68,00	1,030	1,597	2,14						
CERE	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
COMMENSACQ	68,00	1,030	1,597	2,14						
ESOURCE	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
GAREIN	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
LABOUHEYRE	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
LABRIT	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
LE SEN	68,00	1,030	1,597	2,14						
LIPOSTHEY	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
LUGLON	68,00	1,030	1,597	2,14						
LUXEY	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
MAILLERES	68,00	1,030	1,597	2,14						
MANO	68,00	1,030	1,597	2,14						
MOUSTEY	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593

*€/HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



C

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
CŒUR HAUTE LANDE										
PISSOS	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
SABRES	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
SAUGNAC ET MURET	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
SOLFERINO	68,00	1,030	1,597	2,14						
SORE	68,00	1,030	1,597	2,14	84,00	1,280	1,980	2,453	3,577	4,593
TRENSACQ	68,00	1,030	1,597	2,14						
VERT	68,00	1,030	1,597	2,14						
CÔTE LANDES NATURE										
CASTETS	46,00	1,010	1,393	1,93	64,00	1,480	2,013	2,490	3,407	4,415
LEON	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
LEVIGNACQ	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
LINXE	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
SAINT JULIEN EN BORN	46,00	1,010	1,393	1,93	64,00	1,480	2,013	2,490	3,407	4,415
SAINT MICHEL ESCALUS	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
TALLER	46,00	1,290	1,673	2,22						
UZA	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953



Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
C CÔTE LANDES NATURE										
VIELLE ST GIRONS	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
G GRANDS LACS										
GASTES					64,00	1,920	2,453	2,974		
LUË					64,00	1,770	2,303	2,809		
PARENTIS EN BORN					64,00	1,300	1,833	2,292		
SAINTE EULALIE EN BORN					64,00	1,920	2,453	2,974		
YCHOUX					64,00	1,920	2,453	2,974		
L LANDES D'ARMAGNAC										
ARUE	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
ARX	80,00	1,480	2,147	2,72						
BAUDIGNAN	80,00	1,480	2,147	2,72						
BETBEZER D'ARMAGNAC	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
BOURRIOT BERGONCE	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
CACHEN	80,00	1,480	2,147	2,72						
CREON D'ARMAGNAC	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
ESCALANS	80,00	1,480	2,147	2,72						

*€/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
LANDES D'ARMAGNAC										
ESTIGARDE	80,00	1,480	2,147	2,72						
GABARRET	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
HERRE	80,00	1,480	2,147	2,72						
LABASTIDE D'ARMAGNAC	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
LAGRANGE	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
LENCOUACQ	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
LOSSE	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
LUBBON	80,00	1,480	2,147	2,72						
MAILLAS	80,00	1,480	2,147	2,72						
MAUVEZIN D'ARMAGNAC	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
PARLEBOSCQ	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
RETJONS	80,00	1,480	2,147	2,72						
RIMBEZ ET BAUDIETS	80,00	1,480	2,147	2,72						
ROQUEFORT	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754



Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **
LANDES D'ARMAGNAC										
SAINT GOR	80,00	1,480	2,147	2,72						
SAINT JULIEN D'ARMAGNAC	80,00	1,480	2,147	2,72						
SAINT JUSTIN	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
SARBAZAN	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754
VIELLE SOUBIRAN	80,00	1,480	2,147	2,72	50,00	1,430	1,847	2,306	3,993	5,027
MAREMNE ADOUR COTE SUD										
ANGRESSE	Saison (4 mois) 17,30	1,60								
	Hors saison (8 mois) 7,20		1,304	1,83	34,84	1,765	2,055	2,536	3,360	4,368
	< à 150 m ³ : 0,850 > à 150 m ³ : 1,600									
BENESSE MAREMNE	Saison (4 mois) 17,30	1,60								
	Hors saison (8 mois) 7,20		1,304	1,83	34,84	1,765	2,055	2,536	3,360	4,368
	< à 150 m ³ : 0,850 > à 150 m ³ : 1,600									
CAPBRETON	Saison (4 mois) 17,30	1,60								
	Hors saison (8 mois) 7,20		1,304	1,83	34,84	1,765	2,055	2,536	3,360	4,368
	< à 150 m ³ : 0,850 > à 150 m ³ : 1,600									
MAGESCQ	46,00	1,100	1,483	2,02	64,00	1,765	2,298	2,803	3,782	4,824
MARSAN AGGLOMERATION										
BENQUET	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	1,630	2,163	2,655	3,775	4,811
BOUGUE	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	1,630	2,163	2,655	3,775	4,811

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



M

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
MARSAN AGGLOMERATION										
CAMPAGNE	49,00	1,120	1,528	2,07	64,00	1,630	2,163	2,655	3,692	4,723
CAMPET LAMOLERE	49,00	1,120	1,528	2,07	64,00	1,630	2,163	2,655	3,692	4,723
CARCARES STE CROIX (UGE Saint Martin d'Oney)	38,00	1,180	1,497	2,03						
GAILLERES	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754
GELOUX	49,00	1,120	1,528	2,07	64,00	1,630	2,163	2,655	3,692	4,723
LAGLORIEUSE	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	1,630	2,163	2,655	3,775	4,811
MAZEROLLES	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	1,630	2,163	2,655	3,775	4,811
POUYDESSEAUX	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754
SAINTE MARTIN D'ONEY	49,00	1,120	1,528	2,07	64,00	1,630	2,163	2,655	3,692	4,723
UCHACQ ET PARENTIS	49,00	1,120	1,528	2,07	64,00	1,630	2,163	2,655	3,692	4,723
PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS										
CAGNOTTE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
CAUNEILLE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
ESTIBEAUX	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
GAAS	46,00	1,240	1,623	2,17						

P



Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **
P PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS										
HABAS	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
HASTINGUES	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
LABATUT	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
MIMBASTE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
MISSON	46,00	1,240	1,623	2,17						
MOUSCARDES	46,00	1,240	1,623	2,17						
OEYREGAVE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
POUILLON	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
SAINT CRICQ DU GAVE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
SORDE L'ABBAYE	46,00	1,240	1,623	2,17	64,00	1,800	2,333	2,842	3,957	5,010
TILH					64,00	2,000	2,533	3,062		
PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS										
ARTHEZ D'ARMAGNAC	23,00	1,420	1,612	2,16						
BOURDALAT	23,00	1,420	1,612	2,16						

*€/HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
P PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS										
HONTANX	23,00	1,420	1,612	2,16	64,00	2,620	3,153	3,744	4,765	5,900
LACQUY	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754
LE FRECHE	23,00	1,420	1,612	2,16						
MONTEGUT	23,00	1,420	1,612	2,16						
PERQUIE	23,00	1,420	1,612	2,16						
PUJO LE PLAN	46,00	1,070	1,453	1,99						
SAINT CRICQ VILLENEUVE	46,00	1,070	1,453	1,99						
SAINT GEIN	23,00	1,420	1,612	2,16						
SAINTE FOY	46,00	1,070	1,453	1,99						
VILLENEUVE DE MARSAN	46,00	1,070	1,453	1,99	64,00	1,730	2,263	2,765	3,717	4,754
PAYS MORCENAI										
LESPERON	46,00	1,290	1,673	2,22	64,00	1,700	2,233	2,732	3,907	4,953
MORCENX LA NOUVELLE (Arjuzanx et Garrosse)	46,00	1,384	1,767	2,32	64,00	1,900	2,433	2,952	4,201	5,272



Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **	€/HT/m ³ *	€/TTC/m ³ **
PAYS MORCENAIS										
MORCENX LA NOUVELLE (Morcenx Bourg)	46,00	1,443	1,826	2,38	64,00	2,036	2,569	3,101	4,396	5,484
MORCENX LA NOUVELLE (Sindères)	46,00	1,384	1,767	2,32						
ONESSE LAHARIE	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,590	2,123	2,611	3,777	4,811
OUSSE SUZAN	46,00	1,260	1,643	2,19	64,00	1,590	2,123	2,611	3,767	4,800
PAYS TARUSATE										
AUDON	38,00	1,180	1,497	2,03						
BEGAAR	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
BEYLONGUE	38,00	1,180	1,497	2,03						
CARCARES STE CROIX (UGE Tartas)	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
CARCEN PONSON	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
GOUTS	38,00	1,180	1,497	2,03						
LALUQUE	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
LAMOTHE	38,00	1,180	1,497	2,03						
LE LEUY	38,00	1,180	1,497	2,03						
LESGOR	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788

*€/HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	Part fixe €/an	Part au m ³ €/m ³	€/m ³ *	€/m ³ **	€/m ³ *	€/m ³ **
P PAYS TARUSATE										
MEILHAN	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
PONTONX SUR L'ADOUR	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
RION DES LANDES	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
SAINT YAGUEN	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
SOUPROSSE	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
TARTAS	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
VILLENAVE	38,00	1,180	1,497	2,03	64,00	1,720	2,253	2,754	3,750	4,788
T TERRES DE CHALOSSE										
CASSEN	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
GAMARDE LES BAINS					64,00	2,000	2,533	3,062		
GOUSSE	46,00	1,270	1,653	2,20						
HINX					64,00	2,000	2,533	3,062		
LAHOSSE					64,00	2,000	2,533	3,062		
LAUREDE	46,00	1,270	1,653	2,20						
LOUER	46,00	1,270	1,653	2,20						
LOURQUEN	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921

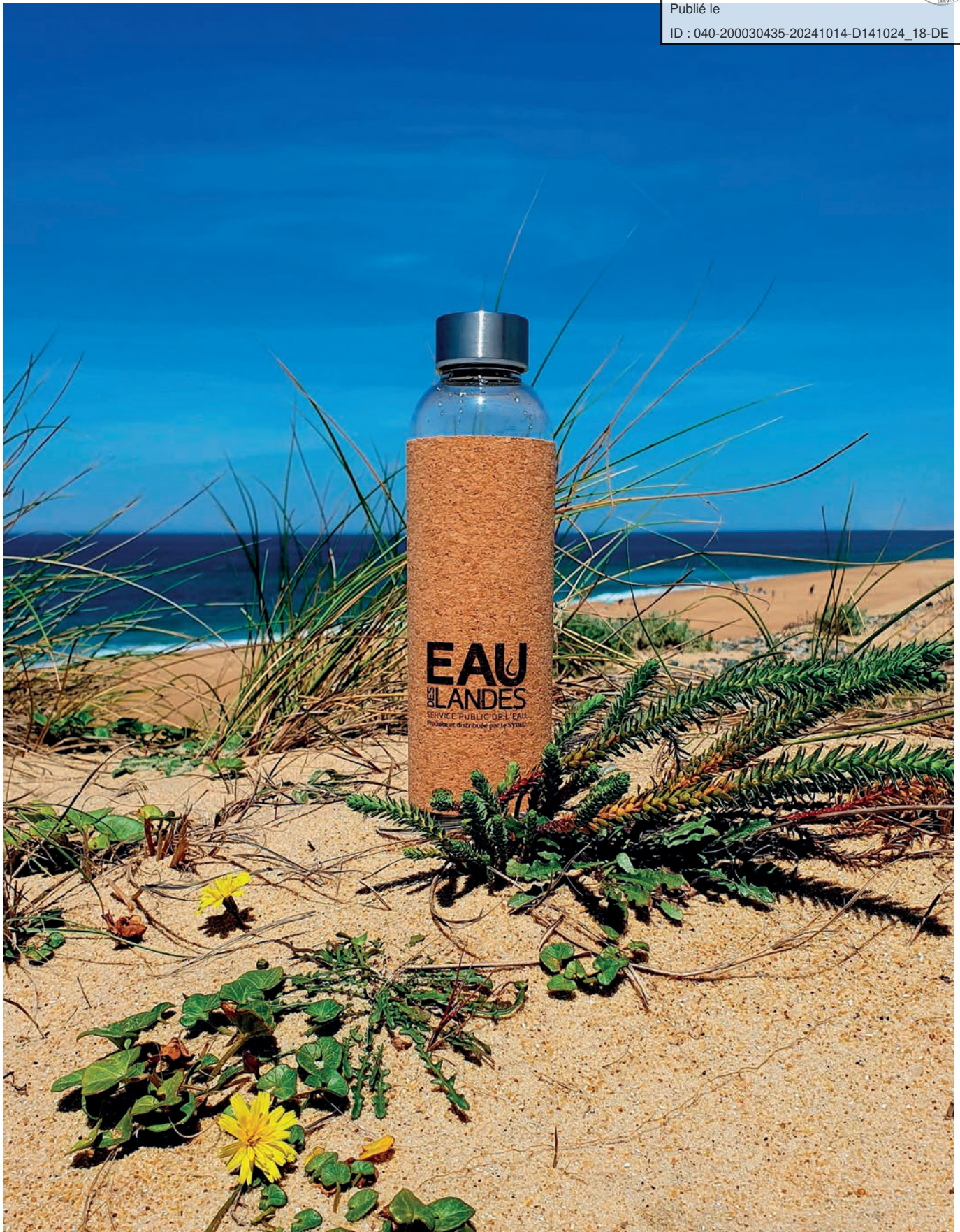


Les tarifs 2024 par commune

COMITÉ TERRITORIAL / COMMUNE	EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	Part fixe €HT/an	Part au m ³ €HT/m ³	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **	€HT/m ³ *	€TTC/m ³ **
T TERRES DE CHALOSSE										
MONTFORT EN CHALOSSE					64,00	2,000	2,533	3,062		
MUGRON	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
NERBIS	46,00	1,270	1,653	2,20						
NOUSSE					64,00	2,000	2,533	3,062		
ONARD	46,00	1,270	1,653	2,20						
POYANNE	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
PRECHACQ LES BAINS	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
SAINT AUBIN	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
SAINT GEOURS D'AURIBAT	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921
SAINT JEAN DE LIER	46,00	1,270	1,653	2,20						
TOULOUZETTE	46,00	1,270	1,653	2,20						
VICQ D'AURIBAT	46,00	1,270	1,653	2,20	64,00	1,690	2,223	2,721	3,877	4,921

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Édition avril 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

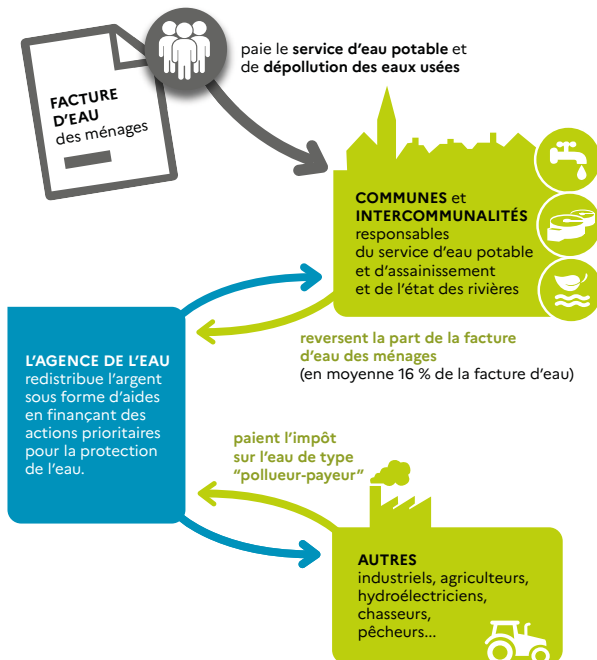
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1^{er} janvier 2022, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,23 euros TTC/m³** dont 2,12€TTC/m³ pour l'eau potable et 2,11 €TTC/m³ pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m³ par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 507,60 euros par an et une mensualité de 42,30 euros en moyenne. (Données SISPEA 2021)



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire** ou à la/au **président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y **joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau** ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

Édition avril 2024



D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 324 millions d'euros dont 262 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



0,05 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,10 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



68,5 €
de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



8,90 €
de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2023



1,80 €
de redevance pour la protection du milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs



2,70 €
de redevance de prélèvement payés par les irrigants



3,45 €
de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



12,50 €
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Adour-Garonne.



7,20 €
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau



14,30 €
pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance eaux, éducation, information et l'international)



22,15 €
aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales et la gestion des eaux de pluie



15 €
aux exploitants concernés pour des actions de dépollution et la gestion de la ressource en eau dans l'agriculture

100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2023



5 €
aux collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable



13,50 €
aux collectivités et acteurs économiques pour la gestion quantitative de la ressource en eau (hors agriculture)



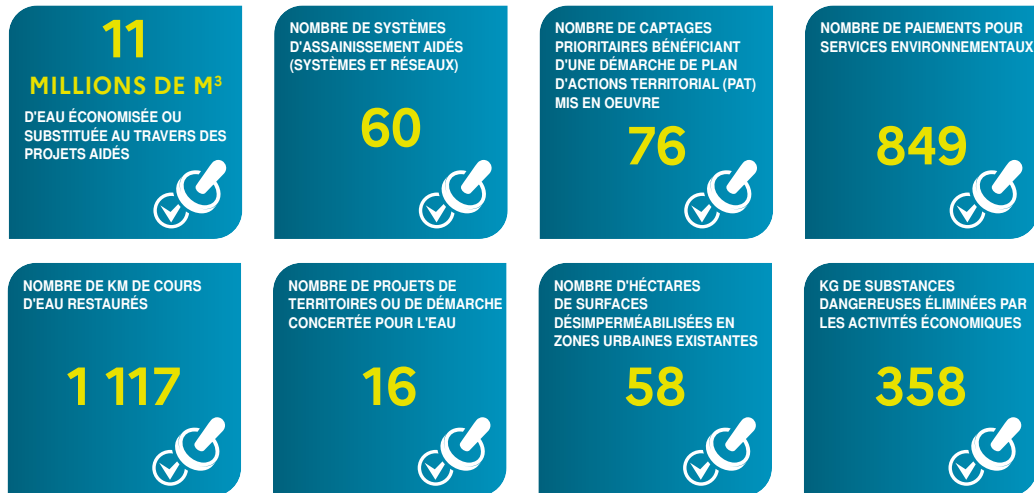
22,85 €
principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques (en particulier des cours d'eau -renaturation, continuité écologique- et des zones humides).



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2023

En 2023, l'Agence s'est mobilisée pour accompagner au mieux les projets sur le terrain, et ce malgré un contexte économique compliqué pesant sur le coût des investissements. Plus de 220 millions d'euros d'aides ont été attribués sur l'ensemble du bassin. Le fonds vert est venu compléter les aides de l'Agence pour accélérer la transition écologique des territoires. En 2023, il a permis près de 30 M€ d'investissements supplémentaires et 300 opérations financées.

EN 2023...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de 70% des aides attribuées par l'Agence en 2023 **ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique** : solutions fondées sur la nature ; gestion et partage de la ressource ; économies d'eau ; gestion durable des eaux de pluie ; étude ; sensibilisation ; communication... Les solutions fondées sur la nature représentent près de 55 millions d'euros d'aides qui ont permis de soutenir : la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne (PACC) a fait l'objet d'un complément au PACC en deux volets adoptés par le Comité de Bassin. Ce travail a permis de mettre à jour les connaissances scientifiques et de faire un point d'étape des actions du PACC.

En savoir plus :
<https://eau-grandsudouest.fr/medias/publications/complement-pacc-point-etape-perspectives>

LANCEMENT DE TEMP'O LE MAG DE L'EAU DU GRAND SUD-OUEST

L'eau essentielle est présente partout dans nos quotidiens. Face au changement climatique, il est temps d'agir pour la préserver. Chaque mois, Temp'O décrypte les enjeux de l'eau et vous invite à la rencontre des acteurs qui s'engagent pour son avenir. TEMP'O c'est une émission de 26 minutes, des reportages de terrain, un podcast et des articles, tous consacrés à l'exploration d'un enjeu de l'eau sur notre bassin.

En savoir plus :
<https://eau-grandsudouest.fr/tempo>





LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115000 km², soit 1/5^e du territoire national). Il compte 120000 km de cours d'eau, d'importantes

ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km. **Sur ses 8 millions d'habitants**, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural: sur les quelques 6700 communes, 35 comptent plus de 20000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Siège

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégations

ATLANTIQUE-DORDOGNE

BORDEAUX (dépt. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex
05 56 11 19 99

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

(dépt. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
05 55 88 02 00

Délégation

ADOUR ET CÔTIERS

PAU (dépt. 40 • 64 • 65)
7 passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex
05 59 80 77 90

Délégations

GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE

TOULOUSE (dépt. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)
97 rue Saint Roch - CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4
05 61 43 26 80

RODEZ

(dépt. 12 • 30 • 46 • 48)
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9
05 65 75 56 00

IMPRIM'VERT



Conception : AELB DIC - Adaptation AEG Avril 2024 - Imprimerie Déloort
© Agence de l'eau Rhin-Meuse, Istocphoto & Jean-Louis Aubert



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur www.eau-grandsudouest.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://lesagencesdeleau.fr>

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_18-DE



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DU SYDEC

& SON NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AUX COLLECTIVITÉS



Une boîte à outils
pour les élus regroupant
des informations utiles
et tous les documents
préparatoires aux réunions



**Le recueil des actes
administratifs**
en accès direct



**Une bibliothèque de
ressources et publications**
avec les rapports d'activités,
fiches pratiques, formulaires,
contacts...



Un agenda institutionnel
répertoriant les réunions
et événements majeurs
auxquels sont conviés
les délégués du SYDEC



Accéder
à l'espace dédié
aux délégués et élus



Scannez-moi pour
découvrir ensemble le
nouveau site internet

